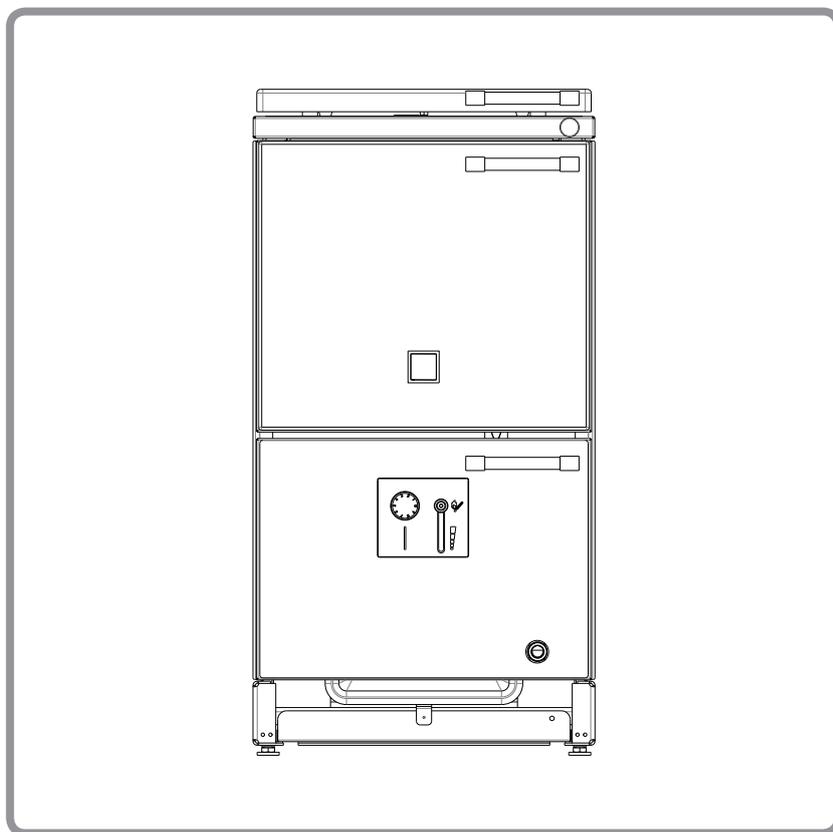


atlantic vogia 5000

Cuisinière de chauffage central bois

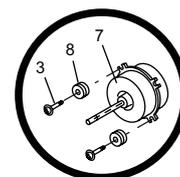
Vogia 5017 réf. 021159

Vogia 5022 réf. 021160



Document n° 1646-3 ~ 22/03/2017

FR



**Notice de référence
destinée au professionnel
et à l'utilisateur**

à conserver par l'utilisateur
pour consultation ultérieure

Chère cliente, Cher client,

Nous vous félicitons pour l'acquisition de votre nouvelle chaudière. Vous avez opté pour un produit haut de gamme de la maison Atlantic qui vous offre plus de confort, une consommation de combustible optimisée et une utilisation de l'énergie à la fois écologique et respectueuse des ressources. Votre nouvelle chaudière a été fabriquée selon les critères ISO 9001 auxquels répondent tous nos produits de haute qualité, elle a subi de nombreux contrôles et tous ses composants sont recyclables.

La notice de référence est à votre disposition :

Chauffagiste : Chapitres Présentation du matériel, Instructions pour l'installateur, Entretien & nettoyage, Élimination des défauts, Maintenance, Pièces détachées .

Utilisateur : Chapitres Instructions pour l'utilisateur, Entretien & nettoyage, Élimination des défauts.

Aux pages suivantes, vous trouverez des informations détaillées, ainsi que des conseils importants concernant l'utilisation, les fonctions et le nettoyage de votre nouvelle chaudière. Il est important que vous teniez compte de ces différentes remarques. La bonne connaissance de ces informations vous permet d'assurer le fonctionnement correct et durable de votre appareil. Nous espérons que votre cuisinière **atlantic** vous satisfera pleinement !

Données générales

Devoirs du fabricant

Nos produits sont fabriqués en respectant les principales exigences des diverses directives en vigueur, c'est pourquoi ils sont munis de la mention **CE** - et de la totalité des documents requis lors de leur livraison.

Sous réserve de modifications techniques.

Nous ne pouvons pas être tenus pour responsables en tant que fabricant dans les cas suivants :

- Utilisation erronée de l'appareil.
- Maintenance inexistante ou insuffisante de l'appareil.
- Installation non conforme de l'appareil.

Devoirs de l'installateur

La responsabilité de l'installation de l'appareil incombe à l'installateur. L'installateur doit tenir compte des instructions suivantes:

- Lire et respecter l'ensemble des instructions se trouvant dans les notices jointes à l'appareil livré.
- Installation conforme aux prescriptions et aux normes en vigueur.
- Explication de l'installation à l'utilisateur.
- Faire prendre conscience à l'utilisateur de la nécessité de la réalisation de contrôles et de la maintenance de l'appareil.
- Remettre toutes les notices d'utilisation à l'utilisateur.

Devoirs de l'utilisateur

L'utilisateur doit tenir compte des instructions suivantes afin d'assurer une utilisation optimale de l'appareil :

- Lire et respecter les instructions contenues dans la notice d'utilisation.
- L'installation et la première mise en service doivent être réalisées par un spécialiste qualifié.
- Demander à l'installateur d'expliquer l'installation.
- Veiller à la mise en oeuvre des contrôles et travaux de maintenance requis.
- Conserver les notices en bon état, à proximité de l'appareil.

Cet appareil n'est pas prévu pour un emploi par des personnes (y compris enfants) souffrant de lésions des capacités physiques ou mentales ou des perceptions sensorielles, ou ne disposant d'aucune expérience ou connaissances concernant l'utilisation de l'appareil, pour autant qu'elle ne soient pas prises en charge par des personnes responsables de leur sécurité ou qu'elles n'aient pas bénéficié d'une formation correspondante. Veiller à ce qu'aucun enfant ne puisse jouer avec cet appareil.

Sécurité et mesures de précaution

La chaudière, accessoires compris, est conforme à l'état de la technique le plus récent et satisfait aux prescriptions de sécurité en application.

La chaudière, accessoires compris, est ou peut être alimentée en courant électrique (230 VAC). Une installation mal effectuée ou des réparations non conformes peuvent constituer un danger de mort par électrocution. Seul un personnel spécialisé et disposant de la qualification requise est autorisé à effectuer l'installation et la réparation de la chaudière.

Symboles d'avertissement:

Tenez tout particulièrement compte des symboles suivants dans la présente Notice d'utilisation.



⚠ Attention !

Le non-respect des remarques accompagnées de ce symbole peut **mettre des personnes** en danger.



ⓘ Informations !

Le non-respect des remarques accompagnées de ce symbole peut provoquer un **dysfonctionnement ou une détérioration de la chaudière ou de l'installation** de chauffage.



💡 Remarque !

Les passages marqués contiennent des **conseils et astuces** concernant l'utilisation et l'exploitation.

Sommaire

Présentation du matériel.		4
Colisage	4	Caractéristiques Générales 4
Matériel en option	4	
Instructions pour l'installateur		6
Consignes de sécurité.	6	Montage 10
Sécurité et précaution !	6	Plaque de cuisson en acier 10
Cheminée	6	Couvercle isolant et du tiroir de protection du sol. 10
Mise en place	7	Panneau de protection décoratif 11
Conditions réglementaires d'installation et d'entretien	7	Fumisterie 12
Local d'implantation	7	Montage de la buse de sortie fumées 12
Vis de réglage	7	Conduit de raccordement à la cheminée 12
Système / installation	8	Conduit d'évacuation des fumées 13
Domaine d'utilisation.	8	Valeurs indicatives pour installation d'évacuation des fumées 13
Normes.	8	Caractéristiques techniques pour le dimensionnement de l'installation d'évacuation des fumées selon la norme EN 13384-1. 13
Raccordements hydrauliques	8	Raccordements hydrauliques 14
Circuits de chauffage	8	Raccordement au système de chauffage 14
Eau de chauffage	8	Montage de la vanne de sécurité thermique. 15
Eau sanitaire (chauffage du ballon ECS en été)	8	Raccordements électriques 15
Échangeur de sécurité thermique	10	
Instructions pour l'utilisateur		16
Combustible approprié	16	Consignes de sécurité. 20
Remarques importantes	16	Mise en service initiale du chauffage 20
Essai de fonctionnement	16	Remarques relatives au régime chauffage 20
Descriptif des organes.	16	Régime chauffage
Éléments fonctionnels et éléments de commande.	16	- Préchauffage ou ajout de combustible. 21
Outils de nettoyage et accessoires	16	Préchauffage
Régulateur de tirage	18	- Démarrage du régime de chauffage 21
Registre à combustible économique.	18	Ajout de combustible
Volet de départ fumées	18	- Poursuite du régime de chauffage 21
Clapet de préchauffage	19	Réglage et durée de combustion 22
Grille relevable avec dispositif agitateur	19	Fonctionnement normal 22
Tiroir de protection du sol	19	Régime économie ou cuisson 22
Thermostat minimum:	20	Chauffage pendant la période de transition 22
Entretien et nettoyage		24
Habillage.	24	Dispositif de relevage de grille. 25
Plaque de cuisson en acier, cadre de plaque de cuisson	24	Contrôle et entretien de la vanne de sécurité thermique 25
Surfaces d'échange et voies d'évacuation des fumées	24	À la fin de la période de chauffage 25
Élimination des défauts		26
Surchauffe de la chaudière	26	Pas de montée en température de la chaudière 26
Échappement des fumées.... .	26	Fort encrassement de la chaudière 27
Lors du préchauffage :	26	Consommation de bois élevée 27
Lors de l'ajout de combustible :	26	
En permanence :	26	
Maintenance et Pièces Détachées		27
Service après-vente et réparations	27	Pièces Détachées 28
Contrôle et entretien de la vanne de sécurité thermique	27	

1 Présentation du matériel

1.1 Colisage

- **1 colis** : Cuisinière emballée dans une caisse de transport solide. Panneaux de protection décoratifs joints dans le carton. Vanne de sécurité thermique.

Sont joints à la cuisinière (fig. 1 et fig. 2) : tiroir à cendres, tisonnier, racle à suie, brosse de nettoyage, poignée de manipulation, manivelle pour le dispositif de relevage de grille et pour le secouage de la grille ; buse coulissante, buse de sortie fumées (150 mm de longueur) ; 4 coudes à écrou 1 1/4", 2 bouchons 1 1/4" et 2 mamelons 1 1/4" - 1" avec joints Klingerit ; 1 coude de purge d'air 3/8" avec soupape de purge.

Sont joints à la pochette d'instructions :

- Notice installation - utilisation - pièces détachées,
 - Liste des SAV agréés,
 - Certificat de garantie et certificat de qualité.
- À l'arrière de la cuisinière : 4 écrous raccords
 - Montés d'usine : échangeur de sécurité thermique, registre à combustible économique, grille relevable, 2 x tubes de départ et de retour 1 1/4", thermostat minimum.

1.2 Matériel en option

- Kit hydraulique de bouclage chaudière (ref. **074727**)
- Couvercle(s) isolant(s)
 - Atlantic vogia 5017 : (ref. **074650**).
 - Atlantic vogia 5022 : (ref. **074651**).
- Kit de raccordement hydraulique rapide pour remplacement d'une cuisinière Grillon (ref. **074653**).

1.3 Caractéristiques Générales

Dénomination modèle	Atlantic vogia 5017	Atlantic vogia 5022
Code	021159	021160
Domaine d'application / type de construction	- circuits fermés (vase d'expansion ouvert interdit). - installation dans le bloc-cuisine - régime cuisson - circulateur(s) requis (thermosiphon interdit)	
Combustible	Bûches de bois (33 cm)	
Puissance calorifique de la cuisinière	kW	12,3
Charge thermique nominale totale		16,9
Température de départ max.	°C	90
Pression de service max.	bar	2,5
Capacité en eau	litre	15
Tirage de cheminée requis à puissance nominale	mbar	0,15
Tirage de cheminée maximal autorisé	mbar	0,25
Quantité d'air de combustion	m³/h	50
Poids	kg	190
Dimensions (L x P x H)	mm	450 x 850 x 600
Diamètre du raccord d'évacuation des fumées à l'arrière, à gauche, à droite	mm	130

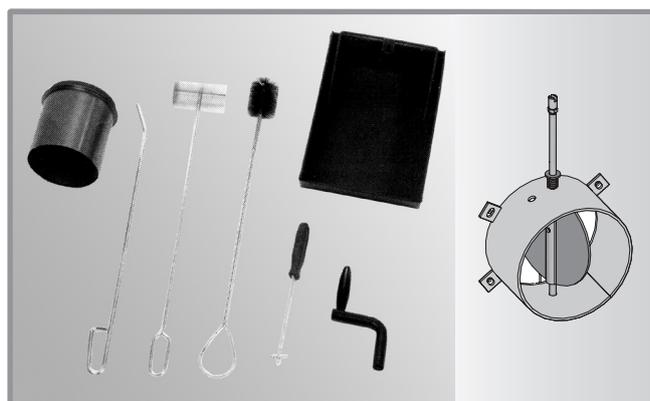


fig. 1 - Accessoires livrés



fig. 2 - Fourniture pour raccords hydraulique et purge d'air

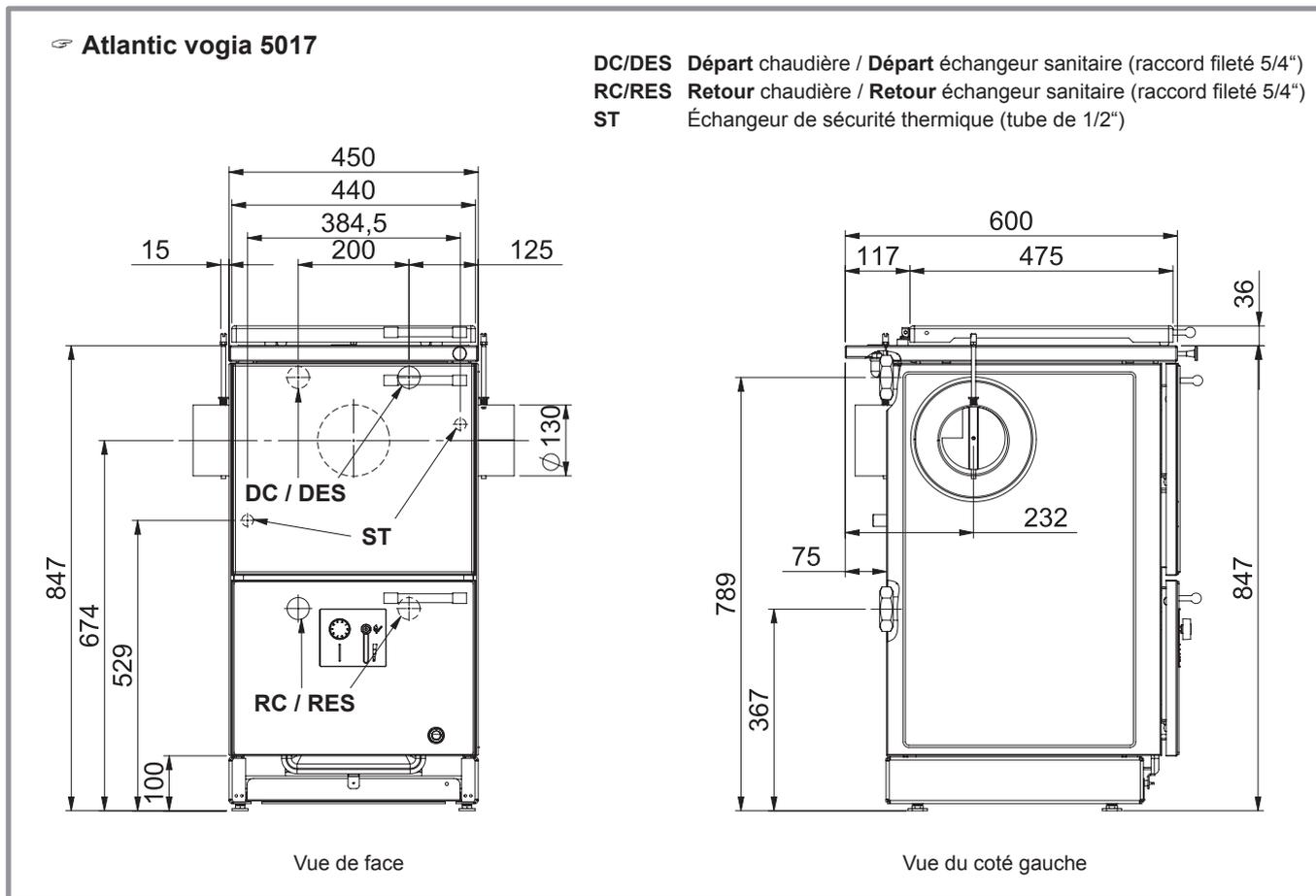


fig. 3 - Dimensions (en mm)

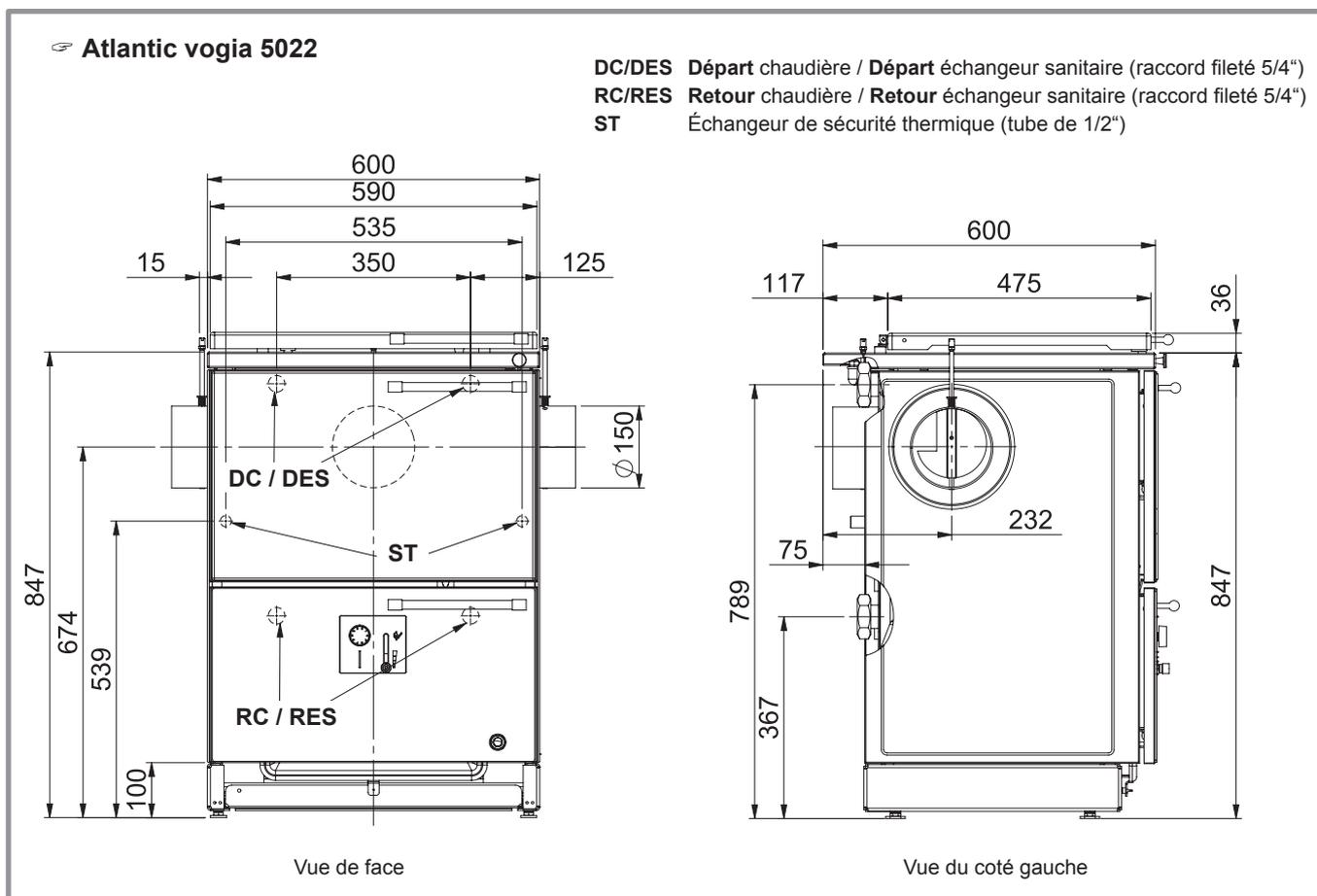


fig. 4 - Dimensions (en mm)

2 Instructions pour l'installateur

2.1 Consignes de sécurité.

2.1.1 Sécurité et précaution !

La cuisinière, accessoires compris, est conforme à l'état de la technique le plus récent et satisfait aux prescriptions de sécurité en application. La cuisinière, accessoires compris, est ou peut être alimentée en courant électrique (230 V / 50Hz). Une installation mal effectuée ou des réparations non conformes peuvent constituer un danger de mort par électrocution. Seul un personnel spécialisé et disposant de la qualification requise est autorisé à effectuer l'installation et la réparation de la cuisinière.

Symboles d'avertissement :

À la lecture de la présente notice d'installation, il convient de tenir tout particulièrement compte des symboles suivants.



☞ Attention !

Le non-respect des remarques accompagnées de ce symbole peut **mettre des personnes en danger**.



☞ Information!

Le non-respect des remarques accompagnées de ce symbole peut provoquer un **dysfonctionnement ou une détérioration du réservoir tampon, de la chaudière ou de l'installation de chauffage**.



☞ Remarque !

Les passages marqués contiennent des **conseils et astuces** concernant l'utilisation et l'exploitation.

2.1.2 Cheminée

Une des conditions primordiales pour un fonctionnement irréprochable de l'installation de chauffage est un dimensionnement approprié de la cheminée. Les dimensions de la cheminée doivent être calculées selon les normes EN 13384-1. Les valeurs requises pour ce calcul sont fournies (voir § 2.6.3, page 13). Un coupe-tirage est nécessaire en cas de dépassement du tirage maximal durant le fonctionnement.

L'installation d'évacuation des fumées doit posséder la classification minimale suivante :

Classe de température : T400 = température d'utilisation nominale de 400 °C

Classe de résistance au feu de cheminée : G = installation d'évacuation de fumées résistant au feu de cheminée

Classe de résistance à la corrosion : 2 = convient aux combustibles en bois naturel



☞ Attention !

Le tirage de cheminée maximal autorisé est de 0,25 mbar. Tout droit à la garantie est annulé en cas de dépassement de cette valeur en fonctionnement.

Le tirage de cheminée nominal (voir § 2.6.5, page 13) doit en outre être à peu près maintenu pour garantir un fonctionnement économique (moindre consommation de combustible).

Le tirage de la cheminée peut être indirectement réglé dans une plage limite au moyen du registre à combustible économique - voir 3.4.4, page 18).

Il est interdit d'installer des régulateurs de tirage économiseurs d'énergie ou des clapets de sécurité contre l'explosion dans une pièce d'habitation. Veuillez tenir compte des prescriptions et directives légales.



☞ Information !

En cas d'assainissement d'installations existantes, il est fréquent que ces exigences relatives à la cheminée ne soient pas respectées. Il est par conséquent recommandé d'avoir recours à un ramoneur compétent pour une expertise de la cheminée avant le montage de l'installation de chauffage. Ainsi, des mesures d'assainissement appropriées peuvent aussi être définies à temps pour la cheminée (voir § 2.6.3, page 13) pour les valeurs nécessaires au dimensionnement de la cheminée.

2.2 Mise en place

2.2.1 Conditions réglementaires d'installation et d'entretien

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

• TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 22 octobre 1969 : Conduit de fumée desservant les logements.

Arrêté du 24 mars 1982 et ses modificatifs : Aération des logements.

Règlement Sanitaire Départemental Type

La présence sur l'installation, d'une fonction de disconnexion de type CB, destinée à éviter les retours d'eau de chauffage vers le réseau d'eau potable, est requise par les articles 16.7 et 16.8 du Règlement Sanitaire Départemental Type.

Règles en matière d'entretien des installations et notamment de ramonage.

Décret n°93-1185 du 22 octobre 1993 relatif à la sécurité des consommateurs en ce qui concerne les foyers fermés de cheminée et les inserts utilisant les combustibles solides.

Arrêté du 15/09/2009 relatif à l'entretien annuel des chaudières dont la puissance nominale est comprise entre 4 et 400 kilowatts (J.O. 31/10/2009).

• TEXTES NORMATIFS

Norme NF DTU 24.1 : Travaux de bâtiment - Travaux de fumisterie - Systèmes d'évacuation des produits de combustion desservant un ou des appareils.

NF EN 13384-1 et ses modificatifs : Conduits de fumée. Méthodes de calcul thermo-aéraulique.

NF DTU 65.11 : Dispositifs de sécurité des installations de chauffage central concernant le bâtiment.

NF DTU 60.1 (P40-201) - déc. 2012 : Plomberie sanitaire pour bâtiments à usage d'habitation.

NF DTU 60.11 (P40-202) - août 2013 : Règles de calcul des installations de plomberie sanitaire et des installations d'évacuation des eaux pluviales.

NF DTU 60.2 (P41-220) - oct. 2007 : Canalisations en fonte, évacuations d'eaux usées, d'eaux pluviales et d'eaux vannes.

NF DTU 60.3 - 2007 : Canalisations en PVC.

NF DTU 60.5 (P41-221) - janv. 2008 : Canalisations en cuivre - Distribution d'eau froide et chaude sanitaire, évacuation d'eaux usées, d'eaux pluviales, installations de génie climatique.

Norme NF C15-100 et ses modificatifs : Installations électriques à basse tension - Règles.

• Installation de chauffage avec plancher chauffant :

NF DTU 65.14 : Exécution de planchers chauffants à eau chaude.

2.2.2 Local d'implantation

a) À l'installation, respecter toutes les prescriptions et directives en vigueur sur le site.

b) L'appareil nécessite en permanence de l'air de combustion. Les fenêtres et les portes sur le site d'installation ne doivent par conséquent pas être étanches à l'air. Ceci est particulièrement important dans les pièces d'un volume inférieur à 4 m³ par kW de puissance calorifique nominale.

Les hottes d'aspiration, ventilateurs peuvent influencer de façon négative sur la combustion.

Prévoir le cas échéant une ouverture d'amenée d'air.

Les besoins en air de combustion équivalent environ à 50 / 55 m³/h.

c) Les distances suivantes entre le four et l'environnement doivent être respectées :

- Au moins 10 cm par rapport aux éléments combustibles du bloc-cuisine. Pour combler ces écarts, nous conseillons l'emploi d'un panneau aéré d'au moins 10 cm de largeur.

- Côté gauche, une distance de 10 cm par rapport à un mur doit être observée (pour permettre l'ouverture complète des portes de chauffage et de cendrier et l'extraction du tiroir à cendres). Côté droit, aucune distance n'est prescrite pour l'installation par rapport aux murs crépis et non tapissés.

- Le mur derrière la cuisinière doit être résistant au feu.

- La baguette de jointoiement murale doit être amovible.

- Ni élément suspendu, ni hotte aspirante ne doivent être placés au-dessus de la cuisinière. Si le dessous des éléments suspendus est bien isolé, une distance d'au moins 70 cm par rapport à la plaque de cuisson doit être respectée.

- La distance entre le conduit de raccordement fumées et une matière combustible (placard en bois, ...) doit être au minimum de 50 cm de tous les côtés. Si cette distance ne peut pas être respectée, isoler le conduit de raccordement fumées.

d) Le sol sous la cuisinière doit être résistant au feu.

2.2.3 Vis de réglage

Les 4 vis de réglage permettent d'aligner exactement la cuisinière à l'horizontale et à la hauteur adaptée à la cuisine (pieds réglables - fig. 5).

Lors du transport sur le site d'installation, porter la cuisinière ou la pousser sur une plaque de bois tendre pour ne pas endommager le sol.



Information !

Aligner impérativement la cuisinière à l'horizontale avant de la raccorder.

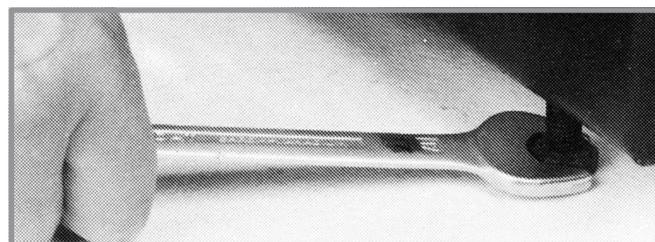


fig. 5 - Vis de réglage

2.3 Système / installation

2.3.1 Domaine d'utilisation

Pour des besoins calorifiques du bâtiment selon la norme EN 12831.

Les cuisinières sont conçues et homologuées pour être utilisées comme générateurs de chaleur pour les installations de chauffage à eau chaude et pour fonctionner à des températures de service jusqu'à 90° C. Pour le fonctionnement, un (des) circulateur(s) (chauffage et chauffage ballon ECS) est (sont) requis.



⚠ Attention !

L'appareil n'est pas conçu pour un fonctionnement en thermosiphon ; la garantie perdra le cas échéant sa validité.

2.3.2 Normes

Respecter la norme européenne suivante : EN 12828, selon cette dernière monter :

- a) Un vase d'expansion fermé.
- b) Une soupape de sécurité (en parfait état de fonctionnement) montée le plus haut possible sur la cuisinière ou sur une conduite raccordée ne pouvant ainsi être bouchée.
- c) Un thermomètre, un manomètre,

2.4 Raccordements hydrauliques

2.4.1 Circuits de chauffage

Une vanne mélangeuse 3 voies doit impérativement être installée. Le thermostat minimum monté d'usine doit être raccordé pour stopper le (ou les) circulateur(s) à des températures de chaudière inférieures à 65 °C. Ceci réduit la formation de condensat dans la chaudière et prolonge sa durée de vie.

En cas de fonctionnement avec un ballon d'hydro-accumulation, une vanne de retour avec une température de retour de 55 °C doit être prévue (kit hydraulique de bouclage chaudière).

Avec les systèmes de chauffage à basse température et une température nominale jusqu'à 50 °C, nous recommandons de prévoir un ballon d'hydro-accumulation.

Plusieurs circuits de chauffage :

Le total de la puissance consommée ne doit pas dépasser la puissance calorifique nominale de la chaudière. Pour permettre un meilleur réglage de l'installation, il faut installer des vannes d'équilibrage. À cause du manque d'isolation du bâtiment (construction neuve, pas encore de crépi) les besoins calorifiques calculés et les besoins nécessaires sont souvent très divergents.

Consommation de chaleur minimale :

En service, la puissance la plus faible possible de la chaudière doit pouvoir être dissipée en permanence. **Une consommation minimale de chaleur doit être assurée dans chaque phase de fonctionnement** (par ex. ne jamais fermer complètement les vannes mélangeuses manuelles ni les vannes de radiateurs - ne pas monter de vannes thermostatiques sur tous les radiateurs).

- d) Un dispositif automatique de dissipation de la chaleur empêchant un dépassement de la température de service maximale autorisée. En règle générale, utiliser l'échangeur de sécurité thermique intégré en combinaison avec la vanne de sécurité thermique.

ⓘ Information !



Pour les installations avec puisage individuel avec surpresseur d'EFS (hors réseau), il est nécessaire d'assurer le fonctionnement de la sécurité thermique même en cas de coupure de courant. Pour cela prévoir le raccordement de la vanne de sécurité thermique au réseau d'eau. En cas de non-respect, une surcontrainte thermique des éléments de la chaudière peut survenir et entraîner ainsi l'expiration de la garantie.

- e) Une sécurité de manque d'eau : Dans le cas des générateurs de chaleur avec une puissance calorifique nominale jusqu'à 300 kW, une sécurité de manque d'eau n'est pas indispensable s'il est assuré qu'une montée en température non admissible ne peut se produire en cas de manque d'eau.

Si la cuisinière est montée sur un plan plus élevé que les radiateurs, prévoir impérativement une sécurité de manque d'eau.

2.4.2 Eau de chauffage

- a) Avant de raccorder la chaudière sur l'installation, rincer correctement le réseau chauffage pour éliminer les particules qui pourraient compromettre le bon fonctionnement de la chaudière.

Ne pas utiliser de solvant ou d'hydrocarbure aromatique (essence, pétrole, etc...). Se reporter au chapitre "Conditions générales de ventes" de notre catalogue tarif.

Effectuer plusieurs opérations de rinçage de l'installation, avant de procéder au remplissage définitif.

- b) Pour protéger la chaudière des impuretés provenant de l'installation de chauffage, il est nécessaire, sur les installations anciennes ou existantes, de monter un collecteur de boues (mailles de 0,5 mm) doté de robinets de maintenance dans le circuit de retour du chauffage.
- c) En cas d'utilisation d'un antigel, garantir un dosage minimal de 20 % d'antigel ; sinon, la protection contre la corrosion ne sera pas assurée.

2.4.3 Eau sanitaire (chauffage du ballon ECS en été)

Comme du combustible peut encore se trouver dans la cuisinière après la fin du chauffage du ballon ECS, un prélèvement de l'énergie résiduelle doit être garanti (voir § 2.4, *Consommation de chaleur minimale*).

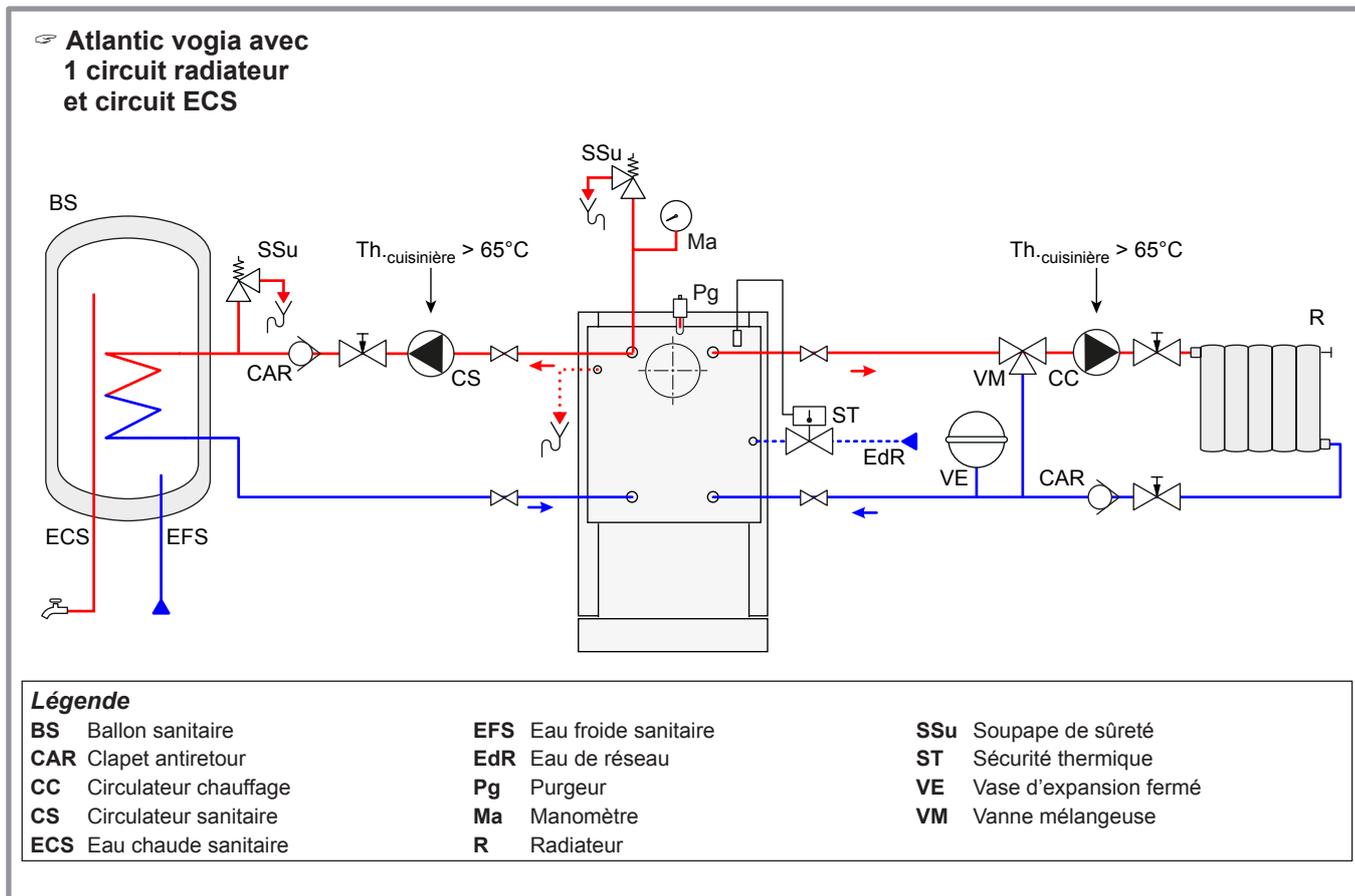


fig. 6 - Schémas hydrauliques de principe

2.4.4 Échangeur de sécurité thermique

L'échangeur de sécurité thermique sert de protection contre la surchauffe en cas d'interruption de la circulation (par ex. coupure de courant) et ne doit pas servir à préparer l'eau sanitaire.

Montage de la vanne de sécurité thermique, voir § 2.7.2, page 15).

Caractéristiques de l'échangeur de sécurité thermique :

- Pression de raccordement minimum : 2 bar,
- Pression de service maximale : 6 bar,
- Dimension du raccordement : filetage mâle 1/2".

Information !

Pour les installations avec puisage individuel avec surpresseur d'EFS (hors réseau), il est nécessaire d'assurer le fonctionnement de la sécurité thermique même en cas de coupure de courant. Pour cela prévoir le raccordement de la vanne de sécurité thermique au réseau d'eau. En cas de non-respect, une surcontrainte thermique des éléments de la chaudière peut survenir et entraîner ainsi l'expiration de la garantie.



2.5 Montage

2.5.1 Plaque de cuisson en acier

Sortir la plaque de cuisson en acier de son emballage, en enlever l'huile de la partie supérieure avec un chiffon doux ou du papier et les poser sur la cuisinière *fig. 7*, page 10.

Remarque !



À la première mise en chauffe, l'huile résiduelle s'évapore avec un léger dégagement de fumée et d'odeur. Les résidus d'huile peuvent être enlevés avec un produit de nettoyage liquide voir § 3.6, page 20.

2.5.2 Couvercle isolant et du tiroir de protection du sol

Sortir le couvercle isolant de son emballage et enficher la charnière couvercle isolant dans la plaque de cuisson en acier *fig. 7*, page 10.

- Ouvrir la porte du cendrier, insérer le tiroir de protection du sol dans le bas rep. 3, *fig. 7*.

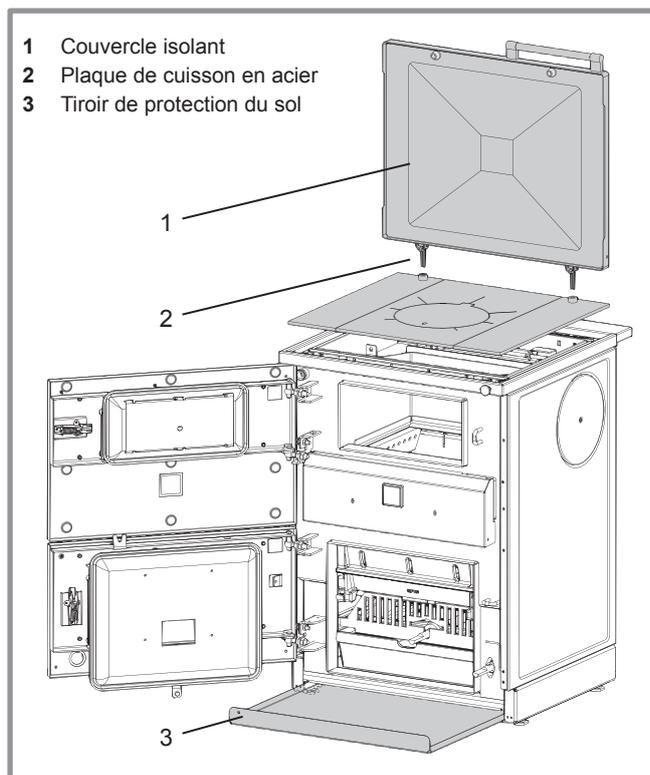


fig. 7 - Installation de la plaque de cuisson en acier, du couvercle isolant et du tiroir de protection du sol

2.5.3 Panneau de protection décoratif

a) Démontez la contre-porte du cendrier en desserrant 4 vis et écrous à l'intérieur.

Remarque : les 4 vis ne sont ensuite plus nécessaires.

b) Démontez la poignée de porte du cendrier en desserrant les deux vis à l'intérieur.

Remarque : les 4 rondelles ne sont ensuite plus nécessaires.

c) Retirez la manette du régulateur de tirage et dévissez la vis moletée du registre à combustible économique.

d) Poser le panneau de protection décoratif sur la contre-porte du cendrier et fixer la poignée sur la contre-porte du cendrier, sans rondelles et seulement avec les vis.

e) Poser la contre-porte sur la porte du cendrier et la visser fermement à l'intérieur sur les boulons avec 4 écrous.

f) Monter la manette du régulateur de tirage et revisser la vis moletée du registre à combustible économique.

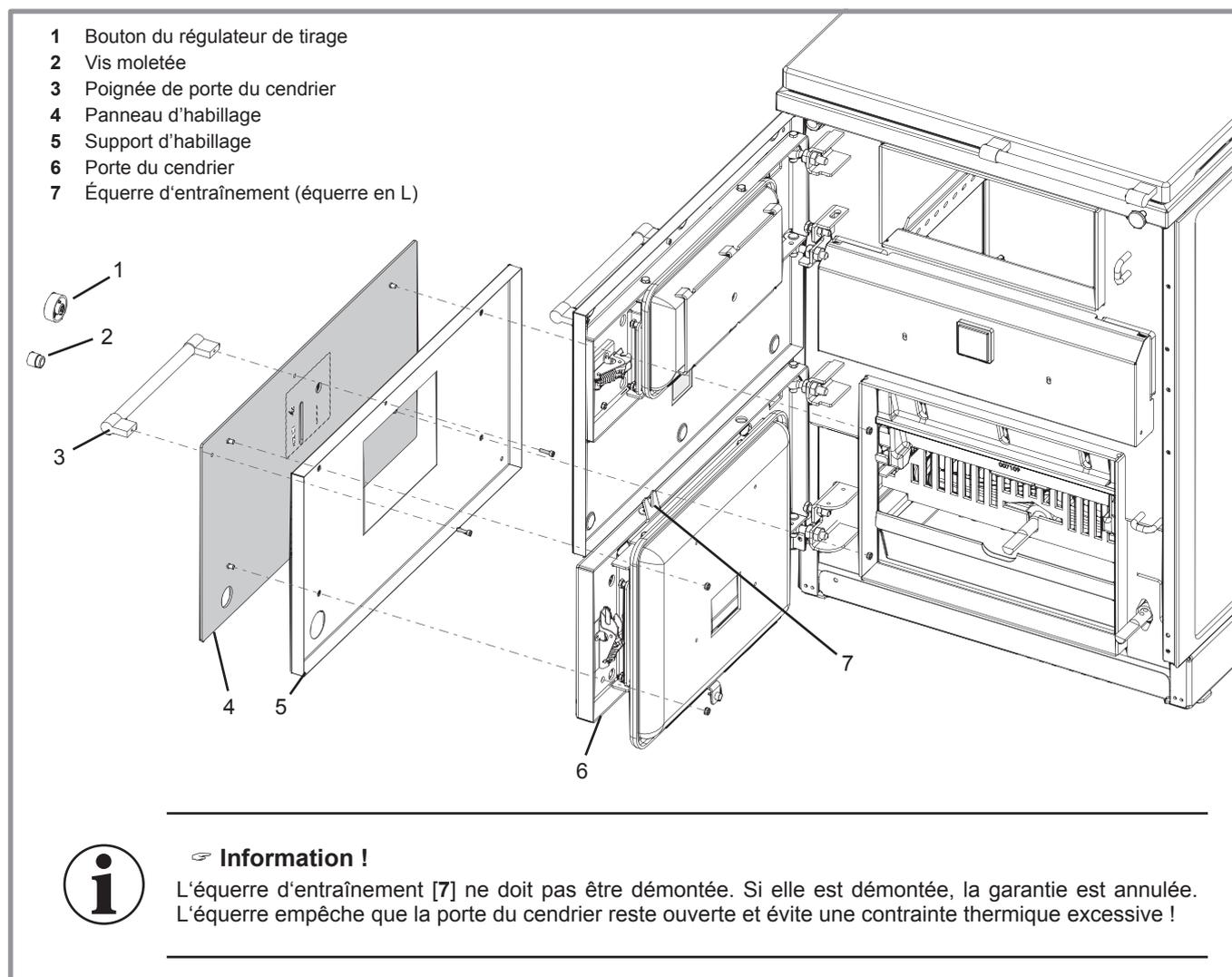


fig. 8 - Montage du panneau de protection décoratif

2.6 Fumisterie

2.6.1 Montage de la buse de sortie fumées

Le raccordement de la cuisinière de chauffage central à la cheminée est possible à l'arrière ou sur le côté (droit ou gauche). La buse de sortie fumées est livrée dans le compartiment de remplissage (les vis de fixation sont dans le sachet).

• Montage (fig. 9) :

- Supprimer la tôle prédécoupée (sortie arrière) ou dévisser et supprimer l'obturateur [5] et l'agrafe de fixation [4] (sorties latérales).
- Déposer et supprimer l'isolation [3] et la tôle d'obturation [2] ainsi que le cordon d'étanchéité [1] en desserrant les (2 ou 4) vis.
- Visser la buse de sortie fumées [6] à l'aide des 4 vis fournies. Le cordon d'étanchéité n'est pas nécessaire au niveau de la buse de sortie fumées.

2.6.2 Conduit de raccordement à la cheminée

• Rappel

Le conduit de raccordement doit être réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

L'appareil doit être raccordé au conduit d'évacuation au moyen de tuyaux de fumée du commerce agréés pour résister aux produits de combustion (exemple : inox, tôle émaillée, céramique). L'utilisation des conduits de raccordement en aluminium est interdite.

La section du conduit de raccordement ne doit pas être inférieure à celle de la buse de sortie de l'appareil.

Le conduit de raccordement doit être démontable. Le conduit de raccordement ainsi que le (Volet de départ fumées) doivent être visibles, accessibles et ramonables.

La buse de sortie fumées doit être raccordée au conduit de manière étanche.

Il est impératif qu'aucun condensat ne pénètre dans la chaudière : le pied du conduit doit être équipé d'un té de purge. Raccorder le té de purge à l'égout.

• Montage du conduit de raccordement

- Installer le conduit de raccordement en pente ascendante vers la cheminée (angle idéal : 45°). Longueur maximale du conduit de raccordement à la cheminée : 3 m.



Information !

La longueur d'une partie légèrement ascendante (angle max. de 30°) ou horizontale de ce conduit de raccordement ne doit pas dépasser 1 m.

- Éviter les coudes à 90° et opter plutôt pour des coudes à 45°.
- Le conduit de raccordement et la buse murale ne doivent pas rétrécir la section de la cheminée. La buse murale doit être maçonnée de façon étanche aux gaz de fumées.
- Un coupe-tirage est nécessaire, en cas de dépassement du tirage maximal en service (voir § 2.6.5, page 13). Nous recommandons l'emploi de régulateurs de tirage économiseurs d'énergie EEX pour que la cheminée soit bien aérée et reste sèche.

Attention !



Il est interdit d'installer des régulateurs de tirage économiseurs d'énergie ou des clapets de sécurité contre l'explosion dans une pièce d'habitation. Veuillez tenir compte des prescriptions et directives légales.

- Pour le raccordement latéral direct à la cheminée, la distance minimale entre la paroi latérale et la cheminée est de 13 mm pour la commande du volet de départ fumées et pour l'orifice de mesure de contrôle.

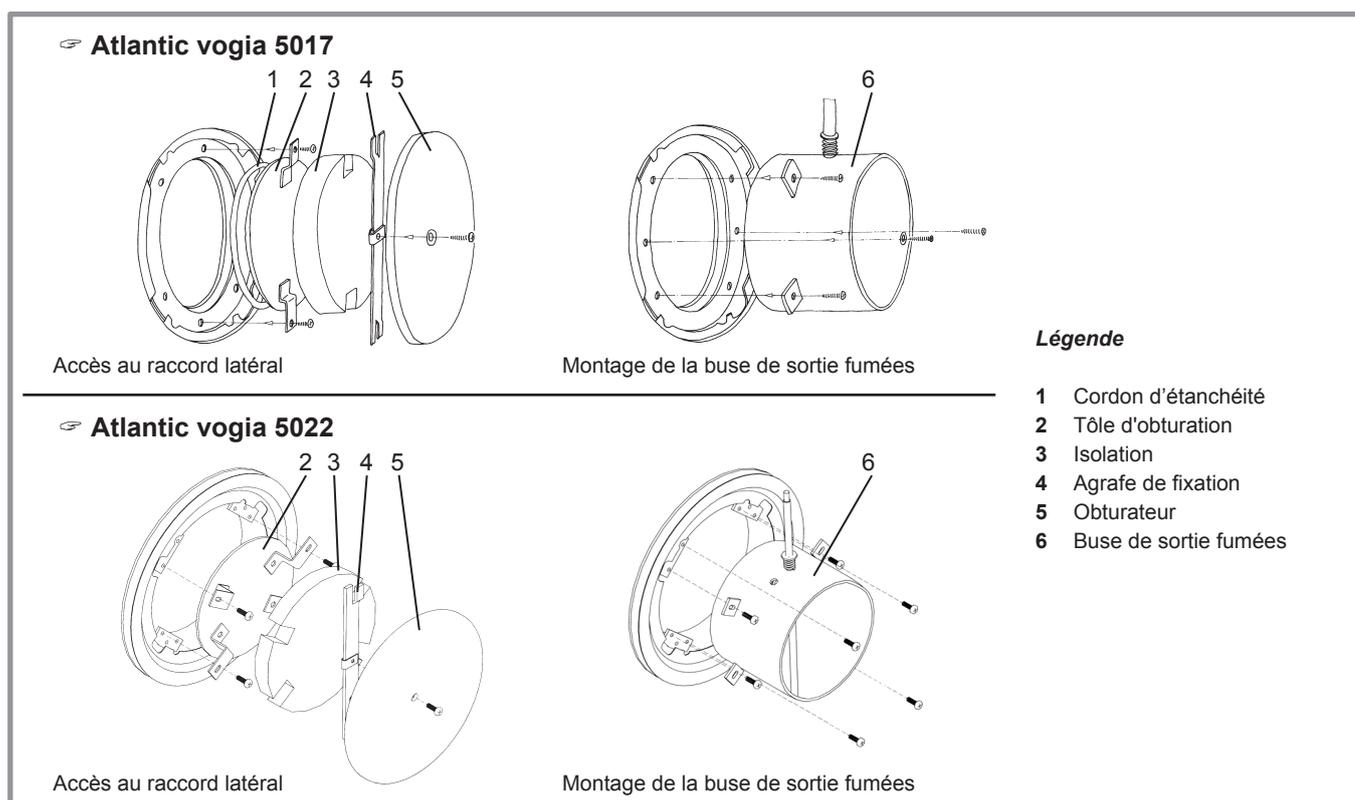


fig. 9 - Suppression de l'obturateur et montage de la buse de sortie fumées

2.6.3 Conduit d'évacuation des fumées

• Rappel

Le conduit d'évacuation doit être conforme à la réglementation en vigueur.

Le conduit d'évacuation doit être stable, en bon état et doit permettre un tirage suffisant (15 Pa).

Le conduit doit être de section normale et constante sur toute sa longueur afin de favoriser le tirage thermique.

Le conduit doit être propre. Effectuer un ramonage à l'aide d'une brosse "hérissron" pour éliminer les dépôts de suies et décoller les goudrons.

Le conduit doit avoir une bonne isolation thermique afin d'éviter tout problème de condensation.

L'utilisation des conduits de raccordement en aluminium est interdite.

Le conduit ne doit être raccordé qu'à un seul appareil.

2.6.4 Valeurs indicatives pour installation d'évacuation des fumées

Les indications relatives à la cheminée sont uniquement des valeurs indicatives qui ne peuvent pas remplacer une évaluation sur site de la cheminée par un expert.

		Unité	Vogia 5017	Vogia 5022
Cheminée isolée	Hauteur minimum ¹	m	6	6
	Ø minimum	mm	130	150
Cheminée maçonnée, non isolée ²	Hauteur minimum ¹	m	6,5	6,5
	Section minimum	mm	140 x 140	150 x 150

¹ Hauteur d'interception effective (hauteur entre entrée du tube de fumées et l'embouchure de la cheminée)

² En considération d'une éventuelle non-atteinte du point de rosée, il convient de tenir compte des longueurs et sections max. des cheminées

2.6.5 Caractéristiques techniques pour le dimensionnement de l'installation d'évacuation des fumées selon la norme EN 13384-1

	Symbole	Unité	Vogia 5017	Vogia 5022
<i>Valeurs dans la pratique</i>				
Puissance calorifique nominale	Q	kW	16,9	21,5
Charge calorifique nominale (puissance de combustion)	QN	kW	20,1	25,8
Concentration volumique en CO ₂	σ (CO ₂)	%	10,5	10,0
Débit massique des fumées à puissance nominale	m	kg/s	0,0140	0,0187
Durée de combustion à puissance nominale (valeur moyenne entre deux intervalles de nettoyage)	TW	°C	232	238
Tirage de cheminée requis	PW	Pa	15	
Diamètre du raccord d'évacuation des fumées à l'arrière, à gauche, à droite	Ø	mm	130	150
Diamètre du raccord d'évacuation des fumées en haut	Ø	mm	130	130

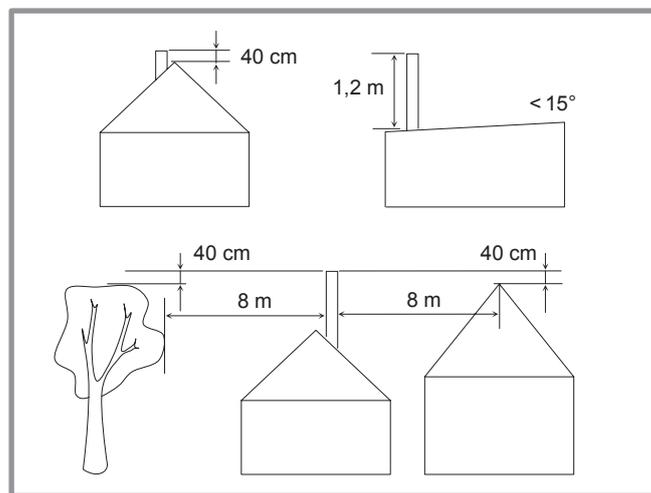


fig. 10 - Hauteur de la souche du conduit d'évacuation

2.7 Raccordements hydrauliques

2.7.1 Raccordement au système de chauffage

Montage aisé avec 2 x départ et 2 x retour 1/4". Le vissage en cas de montage au ras du mur est ainsi possible directement derrière la cuisinière. Avec le raccordement à vis, la cuisinière peut à tout moment être facilement déconnectée du système de tuyauteries (par ex. pour le crépi après installation). La cuisinière est livrée avec : 4 raccords à vis d'angle 1/4", 2 bouchons 1/4" et 2 mamelons 1/4" - 1" avec joints Klingerit.



Information !

Rincer soigneusement les tuyauteries et les radiateurs avant de mettre la cuisinière de chauffage central en service.

• Mise en place de l'écrou raccord (fig. 11) :

Placer l'écrou raccord dans le haut sur le raccordement de la cuisinière ①, le pousser vers le bas ② et l'enfiler dans le bas ③

• Fourniture hydraulique (fig. 12) :

Sont joints:

- 4 coudes à écrou 1/4"
- 2 mamelons 1/4" - 1"
- 2 bouchons 1/4"

• Raccordement de ballon ECS (tube 1/4") :

- Le mamelon 1/4" - 1" est inutile.

• Purge d'air :

Remarque: Réaliser l'étanchéité du coude de purge d'air avant de commencer le montage.

La purge d'air doit être vissée sur le manchon 3/8" à l'arrière de la cuisinière, conformément à la fig. 13 (rep. Pg).

Pour ce faire, utiliser le coude de purge d'air avec coude 3/8" (rep. 1000, fig. 31, page 28) à filetage intérieur et extérieur. La purge d'air a ainsi lieu sur l'évidement carré dans la baguette de jointoiement murale.

Si une purge d'air automatique est souhaitée, utiliser un pot de purge avec vanne d'arrêt. La baguette de jointoiement murale reste ainsi amovible !

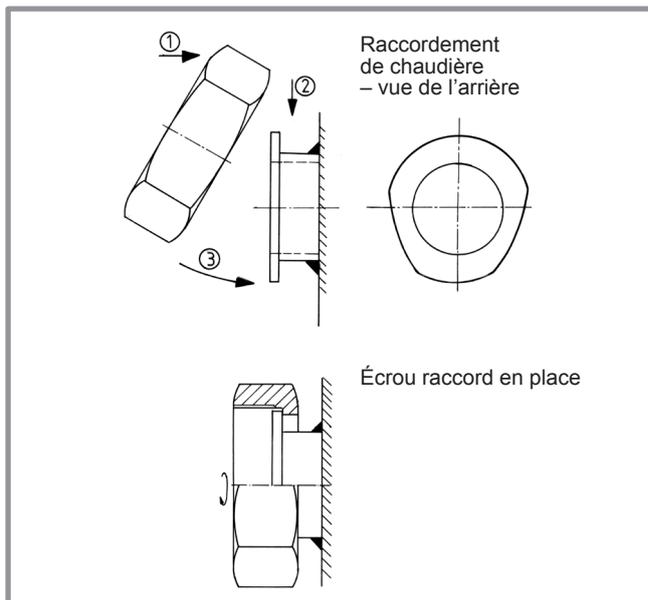


fig. 11 - Mise en place de l'écrou raccord

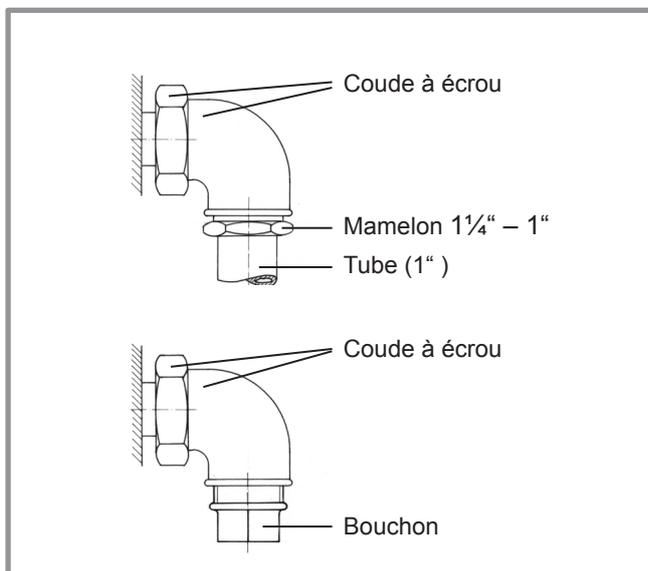


fig. 12 - Mise en place des coudes à écrou

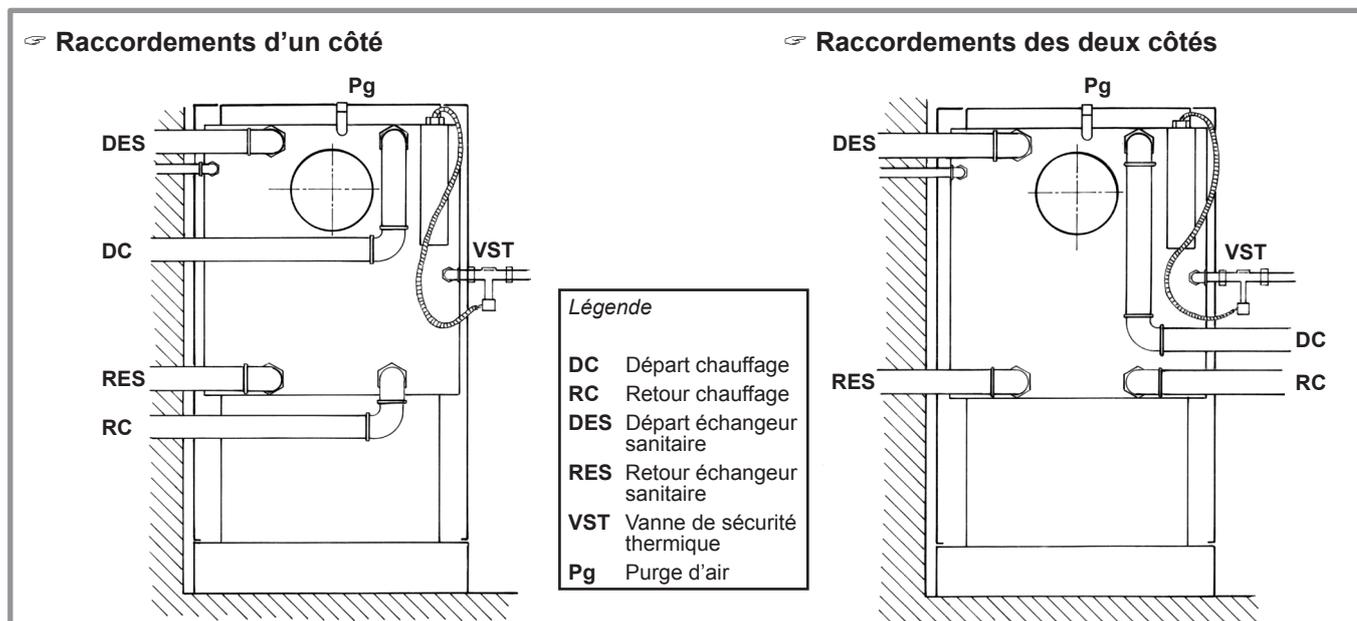


fig. 13 - Raccordements et vanne de sécurité thermique

2.7.2 Montage de la vanne de sécurité thermique

- a) Le montage terminé, la vanne de sécurité thermique et le raccord-en T de nettoyage doivent encore être accessibles.
- b) En vue du contrôle fonctionnel, l'écoulement doit être visible ; pour cette raison, utiliser un entonnoir d'écoulement.
- c) Le raccord ne doit pas pouvoir être verrouillé à la main.

Branchement selon EN 303-5 :

Pression minimum de raccordement de l'échangeur de sécurité thermique : 2 bars.

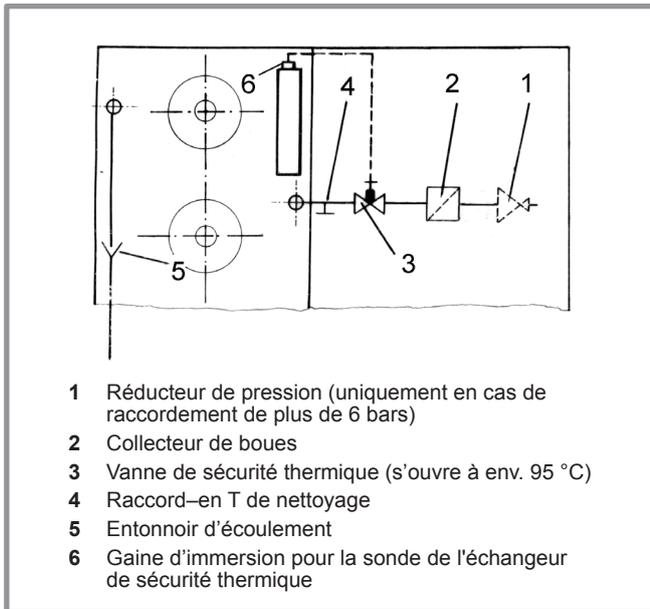


fig. 14 - Raccordement de l'échangeur de sécurité thermique

2.8 Raccordements électriques

L'installation électrique doit être réalisée conformément à la réglementation en vigueur.

Les raccordements électriques ne seront effectués que lorsque toutes les autres opérations de montage (fixation, assemblage, etc.) auront été réalisées.

Effectuer les raccordements électriques suivant le schéma électrique de principe.

Configuration chauffage seul : raccorder un commutateur été/hiver (non fourni) et le thermostat chaudière (65 °C) fourni avec la cuisinière (utiliser le câble électrique de la cuisinière ; supprimer le connecteur en place).

Configuration avec ballon ECS : lorsque la consigne de température du ballon est atteinte, le thermostat ballon donne l'ordre d'arrêt. Le circulateur sanitaire est à l'arrêt. L'évacuation des calories est forcée sur le circuit chauffage (quelque soit la position du commutateur été/hiver).

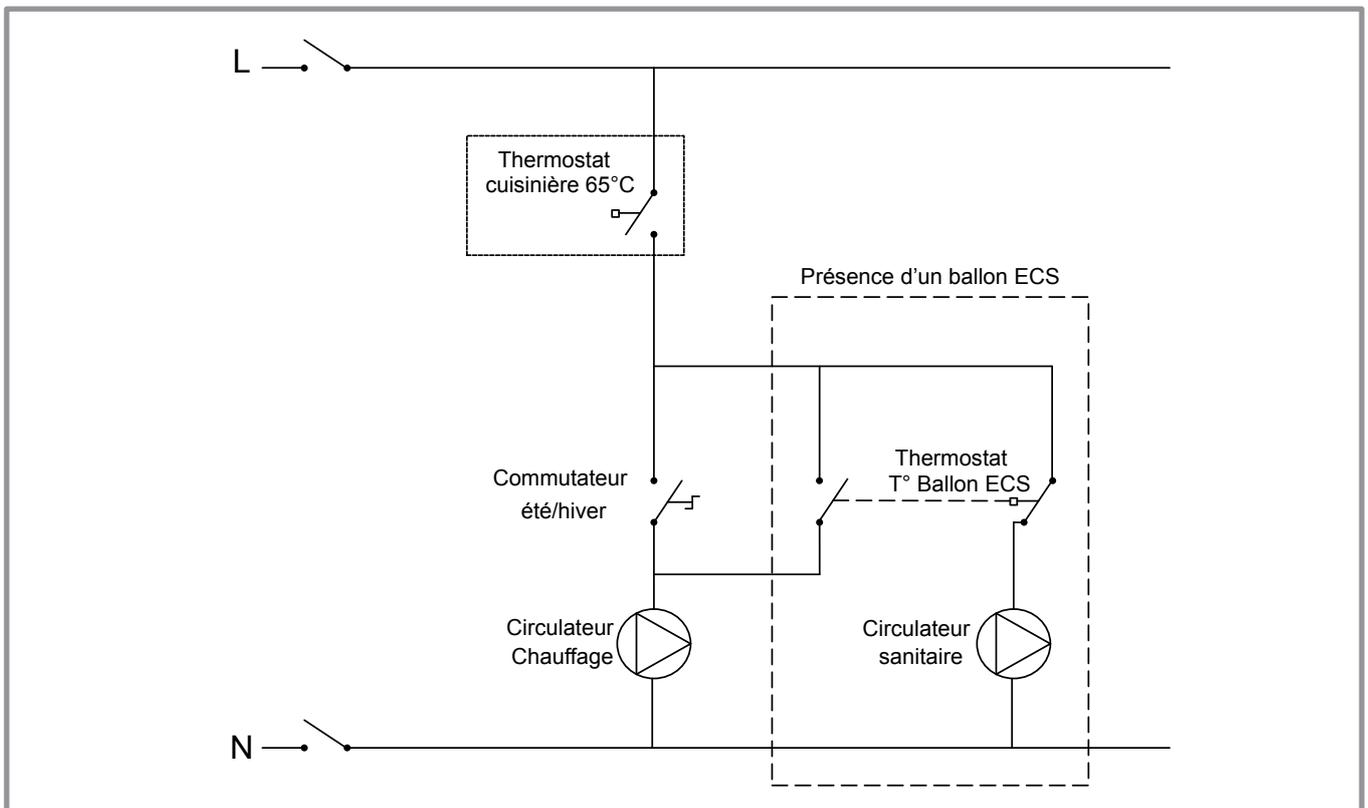


fig. 15 - Schéma électrique de principe

3 Instructions pour l'utilisateur

3.1 Combustible approprié

La cuisinière peut fonctionner avec tous types de bois de chauffage, laissés à l'état naturel. La teneur en eau du combustible doit être comprise entre 15 – 25 %. Donnée de référence : bois bien stocké pendant env. 2 ans.

- **Bûches de bois de 1/3 m :**

Longueur max. 35 cm, longueur de côté d'environ 6 à 10 cm max. ;

Toujours fendre les pièces cylindriques d'un diamètre supérieur à 8 cm !

- **Briquettes de bois :**

Utilisation de briquettes de bois, conformément aux normes ÖNORM M7135 et DIN 51731.

- **Petit bois :**

Pour autant que le bois n'ait pas été imprégné d'encre ou peint, par ex. bois de sciage, résidus de bois de construction, etc. En cas de planches de grandes dimensions, veiller à un remplissage adapté !



☞ **Attention !**

Ne pas charger de combustibles pulvérulents (combustibles poudreux, poussiéreux) – danger d'explosion !



☞ **Information !**

Ne pas utiliser de pièces en plastique, de panneaux en PVC ni de copeaux de bois ou autres combustibles similaires – ils entraînent la corrosion de la cuisinière et sont interdits par la loi sur le maintien de l'air propre.

3.2 Remarques importantes

- La cuisinière ne doit pas être transformée sauf avec des pièces d'origine proposées.
- N'installer que des pièces détachées d'origine disponibles chez votre partenaire du service après-vente ou directement chez nous.
- Emploi de combustible écologique, de haute qualité et sec.
- Entretien et nettoyage à intervalles réguliers de la cuisinière, des voies de fumées, du conduit de raccordement et de la cheminée. Le non-respect de ces consignes augmente automatiquement les dysfonctionnements, les pannes et les endommagements, inévitablement liés à des nuisances et des coûts. Les pièces d'usure, les pièces soumises à de fortes contraintes thermiques ou des pièces de cuisinière cassées doivent être si possible rapidement réparées ou remplacées.



☞ **Attention !**

La cheminée peut se boucher quand la cuisinière est remise en chauffe après une interruption de fonctionnement prolongée. Avant de mettre la cuisinière en service, faire vérifier la cheminée par un spécialiste (ramoneur).

- N'ouvrir la porte de cendrier que pour le chauffage et le décendrage. N'ouvrir également la porte de chargement que pour faire l'appoint de combustible afin d'éviter l'échappement de gaz de chauffage.

- Amenée suffisante d'air frais sur le site d'installation pendant le chauffage. Un échange d'air équivalent à au moins 0,8 fois par heure doit être garanti par une aération durable et sûre de la pièce. En cas de portes et de fenêtres à fermeture hermétique, ou quand d'autres appareils, tels que hotte aspirante, sèche-linge, ventilateur, etc. enlèvent de l'air à la pièce où est installé la cuisinière, de l'air frais doit être amené le cas échéant de l'extérieur.

- Comportement à adopter en cas de feu de cheminée : Laisser fermer les portes de chauffage et de cendrier. Régler le registre à combustible économique dans la position inférieure et le régulateur de tirage (rep.5, fig. 16) sur 0. Ne jamais essayer d'éteindre le feu de cheminée avec de l'eau. La cheminée pourrait éclater des suites de formation brusque de vapeur d'eau.

3.3 Essai de fonctionnement

Selon la norme EN 12828, le bon fonctionnement de l'installation et des dispositifs de sécurité (par ex. soupape de sécurité, vanne de sécurité thermique) doit être vérifié annuellement et confirmé par un spécialiste (installateur, constructeur de systèmes de chauffage).

3.4 Descriptif des organes

3.4.1 Éléments fonctionnels et éléments de commande

Atlantic vogia 5017 ou 5022 sont des cuisinières de chauffage central avec combustion supérieure, un thermostat minimum incorporé et une grille réglable en hauteur.

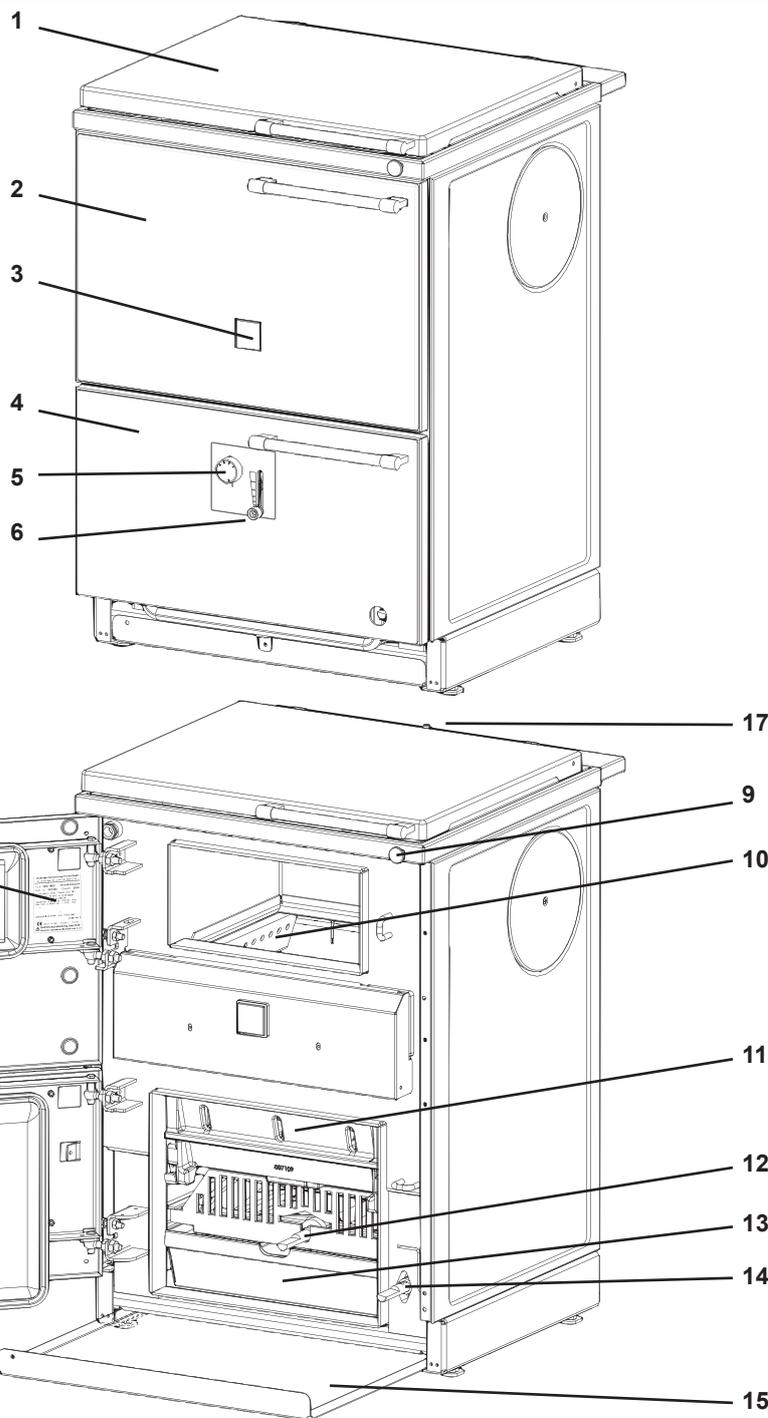
voir fig. 16, page 17.

3.4.2 Outils de nettoyage et accessoires

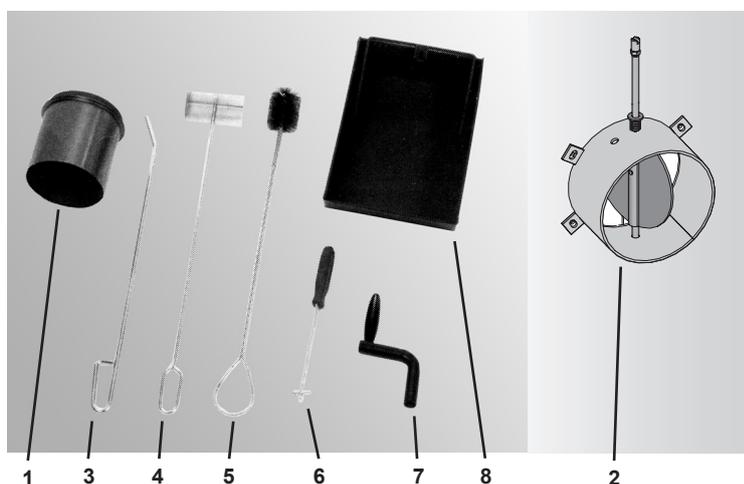
voir fig. 16, page 17.

Légende

- 1 Couvercle isolant
- 2 Porte de chargement
- 3 Thermomètre (température de chaudière)
- 4 Porte du cendrier
- 5 Régulateur de tirage
- 6 Registre à combustible économique
- 7 Plaque signalétique
- 8 Becs-de cane
- 9 Clapet de préchauffage
- 10 Tubes d'air secondaire
- 11 Grille verticale
- 12 Axe de levage de grille
- 13 Tiroir à cendres
- 14 Vibration grille
- 15 Tiroir de protection du sol
- 16 Profilés en L
- 17 Commande du volet de départ fumées



Portes de chauffage et de cendrier ouvertes



Sont livrés, respectivement :

- 1 Buse coulissante
- 2 Buse de sortie fumées (équipée du volet de départ fumées)
- 3 Tisonnier
- 4 Racle à suie
- 5 Brosse de nettoyage
- 6 Poignée de manipulation
- 7 Manivelle (dispositif de relevage - secouage de grille)
- 8 Tiroir à cendres

La poignée de manipulation (6) permet :

- d'ouvrir le couvercle de cuisson perforé
- de régler le volet de départ fumées
- d'ouvrir la grille verticale

fig. 16 - Cuisinière Atlantic vogia 5000, outils de nettoyage et accessoires

3.4.3 Régulateur de tirage

Le régulateur de tirage est installé dans la porte de cendrier et est commandé au moyen de la manette rotative (fig. 17).

Il régule :

- l'alimentation en air de combustion,
- la température de la cuisinière et donc
- la puissance utile

en tenant compte de l'alimentation en air primaire pour les faibles émissions.

3.4.4 Registre à combustible économique

Le registre de combustible économique (fig. 17), comme le régulateur de tirage, est monté dans la porte du cendrier.

Il sert à :

- économiser du combustible,
- prolonger la combustion,
- maintenir basse la température des fumées,
- et donc à améliorer le rendement.

Le registre de combustible économique adapte l'alimentation en air de combustion

- au tirage de cheminée existant
- et à la puissance de cuisinière souhaitée.

Pour cet appareil, un tirage de cheminée d'au moins 0,15 mbar est requis. Si le tirage de votre cheminée correspond à cette valeur, régler le registre de combustible économique comme décrit dans la notice de chauffage.

Si le tirage de la cheminée est légèrement supérieur à 0,15 mbar, fermer un peu plus le registre de combustible économique. Quand le tirage de la cheminée est plutôt faible, ouvrir un peu plus le registre de combustible économique.

Pour cela, desserrer la vis moletée, déplacer le tiroir dans la position correspondante et resserrer la vis moletée.

Si le tirage de la cheminée est nettement supérieur à 0,20 mbar, faire appel au ramoneur – prévoir une consommation de bois plus importante.



Information !

Quand le tirage de la cheminée est trop élevé (> 0,25 mbar), il se produit une surcontrainte thermique des éléments de la cuisinière et par conséquent une annulation de la garantie.

3.4.5 Volet de départ fumées

Le volet de départ fumées se trouve dans la buse de sortie fumées. Seul le bouton de commande ressortant de la buse de fumées est visible.

Le volet de départ fumées

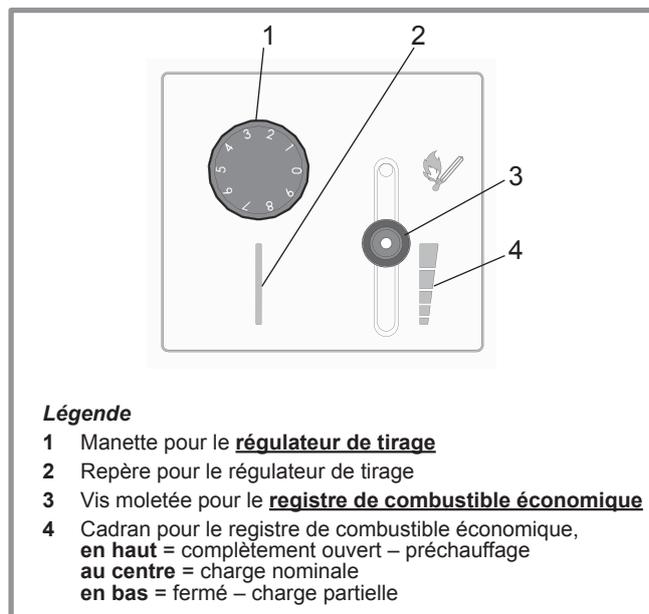
- doit toujours être en position d'ouverture lors du préchauffage – rep. ① fig. 18.
- réduit le tirage de la cheminée s'il est durablement trop élevé (réglage en fonction des besoins).

Remarque : essayer d'abord de réduire le tirage de la cheminée en réglant le registre à combustible économique – voir § 3.4.4.

La fente sur le bouton de commande indique la position du volet de départ fumées. Position de fente = position de volet.

Pour préchauffer la cuisinière, ouvrir complètement le volet de départ fumées – rep. ② fig. 18.

- ☞ **Tourner complètement le volet de départ fumées une fois tous les 15 jours. Ceci évite les dépôts de suie.**



Légende

- 1 Manette pour le **régulateur de tirage**
- 2 Repère pour le régulateur de tirage
- 3 Vis moletée pour le **registre de combustible économique**
- 4 Cadran pour le registre de combustible économique, **en haut** = complètement ouvert – préchauffage **au centre** = charge nominale **en bas** = fermé – charge partielle

fig. 17 - Régulateur de tirage et registre de combustible économique

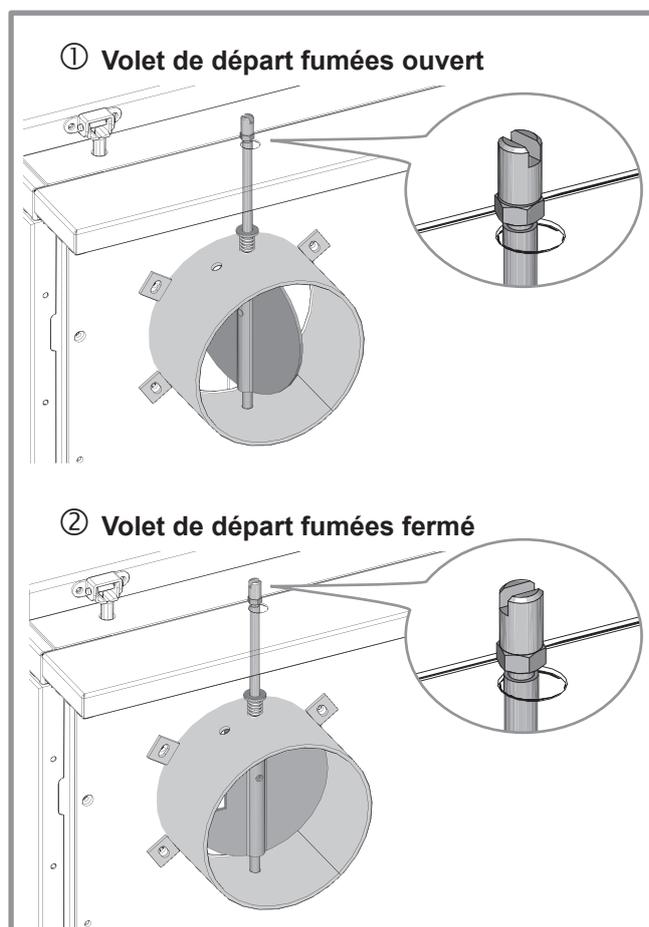


fig. 18 - Volet de départ fumées

3.4.6 Clapet de préchauffage

Le clapet de préchauffage se trouve dans le déflecteur arrière. Il s'ouvre et se ferme au moyen du bouton de commande. Le bouton de commande se trouve sur la partie avant droite du cadre de plaque de cuisson (*fig. 19*).

Ouverture du clapet de préchauffage : tirer le bouton de commande puis le pousser vers le bas jusqu'à ce que la tige à coulisse s'enclenche.

Fermeture du clapet de préchauffage : lever le bouton de commande et le laisser glisser vers l'intérieur.

- ☞ **Le clapet de préchauffage ne doit être ouvert que pour le préchauffage ou l'ajout de combustible. En mode continu, il doit être fermé.**

3.4.7 Grille relevable avec dispositif agitateur

Le levage ou l'abaissement de la grille permet d'adapter le volume de remplissage pour :

- un **fonctionnement normal** (par ex. chauffage et cuisson en hiver et période de transition, env. 5 - 6 kg de bois) => grille dans le bas.
- un **fonctionnement économique** (par ex. cuisson en été, env. 2 - 3 kg de bois) => grille dans le haut (env. 10 cm sous le tube d'air secondaire).

Déplacer la grille avec la manivelle du dispositif de relevage.

La manivelle se trouve derrière la porte de cendrier, sous la grille verticale (*fig. 20*).

- Rotation dans le sens des aiguilles d'une montre : **relevage**
- Rotation dans le sens inverse des aiguilles d'une montre : **abaissement**

Le mouvement est limité dans le haut et dans le bas par des butées. Par conséquent, ne pas actionner trop fort la grille. Ne pas déplacer la grille lorsque le combustible est froid.

Avant le préchauffage et l'alimentation en combustible, bien secouer la grille. Le tisonnier se trouve à droite dans le bas, à côté du régulateur de tirage (*fig. 21*).

La manivelle du dispositif agitateur permet de :

- commander la grille quand la porte de cendrier est fermée,
- secouer la grille dans n'importe quelle position,
- garantir une manutention confortable et d'assurer une alimentation d'air optimale.

3.4.8 Tiroir de protection du sol

Le tiroir de protection du sol est intégré dans le socle de la cuisinière.

Il est sorti d'env. 5 cm par un ressort quand la porte du cendrier est ouverte (*fig. 22*).

Sortir complètement le tiroir de protection du sol pour vider le tiroir à cendres ou nettoyer la cuisinière.

Il est prévu pour collecter la cendre qui tombe.

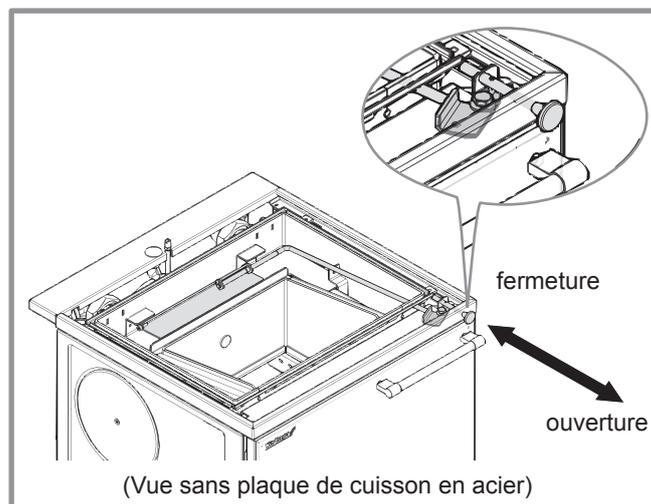


fig. 19 - Ouverture / Fermeture du clapet de préchauffage

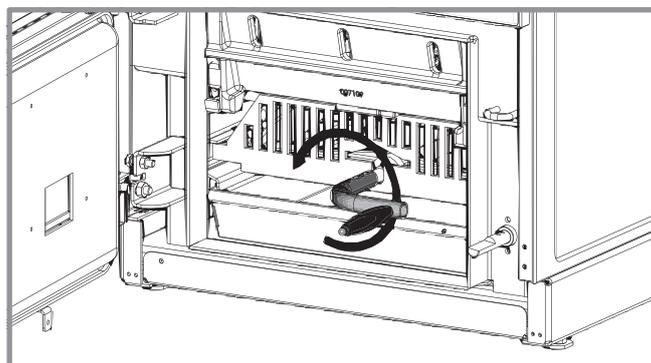


fig. 20 - Grille relevable

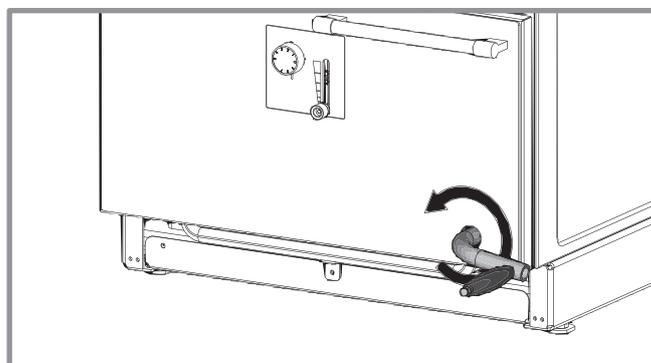


fig. 21 - Dispositif agitateur

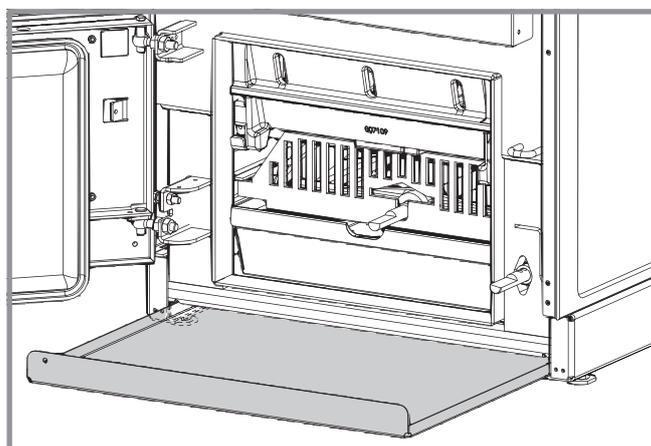


fig. 22 - Tiroir de protection du sol

3.4.9 Thermostat minimum:

Le thermostat minimum n'active le circulateur chauffage et également le circulateur du ballon ECS que lorsque la température d'eau de la cuisinière dépasse 65 °C. Ceci permet d'éviter la formation de condensat et donc la corrosion de la cuisinière ; ceci prolonge la durée de vie de la cuisinière.



Information !

Le thermostat minimum doit être raccordé pour éviter la formation de condensat. **La température de commutation pré-réglée à 65 °C ne doit pas être modifiée.** Quand cette condition n'est pas respectée, une corrosion de la cuisinière peut survenir et annuler par conséquent la garantie.

3.5 Consignes de sécurité

- Ne jamais toucher les pièces brûlantes de la cuisinière (plaque de cuisson, cadre de plaque de cuisson, four, conduit de fumées, couvercle isolant, grille, tiroir à cendres, plaque guide-cendres, etc.).
- Ne poser des objets combustibles ni sur le four, ni sur le couvercle isolant.
- Quand la grille est dans la plus haute position, la plaque de cuisson peut être portée à incandescence. **Dans cette position de la grille, ouvrir le couvercle isolant.**
- La porte de cendrier doit être fermée, sauf pour le préchauffage, afin de permettre le contrôle de la combustion. Dans le cas contraire, il existe un risque de surchauffe.
- Ne jamais porter la plaque de cuisson en acier à incandescence. Pour cela, n'ajouter si possible que de petites quantités de combustible et régler le registre à combustible économique au bon niveau.
- Ne jamais préchauffer la cuisinière quand il y a peu ou pas du tout d'eau dans l'installation et quand une consommation de chaleur < 6 kW n'est pas disponible.
- Ne pas faire fonctionner la cuisinière à une température supérieure à 90 °C.
- Ne régler ni le régulateur de tirage, ni le registre à combustible économique suivant les valeurs des tableaux dans la notice de chauffage.

3.6 Mise en service initiale du chauffage

L'appareil nécessite en permanence de l'air de combustion. Les fenêtres et les portes sur le site d'installation ne doivent par conséquent pas être étanches à l'air. Ceci est particulièrement important dans les pièces d'un volume inférieur à 4 m³ par kW de puissance calorifique nominale.

Les hottes d'aspiration, ventilateurs peuvent influencer de façon négative sur la combustion. Prévoir le cas échéant une ouverture d'amenée d'air.

Quand l'appareil est installé :

- Faire mesurer le tirage de cheminée. Le tirage de cheminée correct est la base pour le réglage du registre à combustible économique, ainsi que du bon fonctionnement de l'appareil.
- Remplir l'installation d'eau.
- Purger complètement l'air de l'installation.
- Ouvrir tous les dispositifs de verrouillage (valves d'arrêt, tiroirs et équivalents).
- Mettre le(s) circulateur(s) sous tension. Le thermostat minimum est raccordé au(x) circulateur(s), il ne laisse le(s) circulateur(s) démarrer qu'à une température de chaudière d'env. 65 °C.
- Nettoyer tous les éléments du revêtement afin d'éviter la calcination de tâches.
- Avec une plaque de cuisson en acier, enlever d'abord l'huile avec un chiffon doux ou du papier.

Remarque !



À la première mise en chauffe, l'huile résiduelle s'évapore avec de légères fumées et odeurs. Les résidus d'huile peuvent être enlevés avec des produits de nettoyage liquides. Il convient d'assurer une bonne aération du local d'implantation.

3.6.1 Remarques relatives au régime chauffage

- a) Maintenir toujours la température de la chaudière au-dessus de 70 °C en l'ajustant au moyen du régulateur de tirage (rep. 1, *fig. 17, page 18*) et de la vanne mélangeuse.
- b) En été, on a noté que le tirage de la cheminée était moindre qu'en hiver. La chaudière peut pour cette raison fumer au préchauffage ou en fonctionnement.

Remède :

- ouvrir le clapet de préchauffage avant de procéder au préchauffage ou à l'ajout de combustible,
- préchauffer la cheminée par la porte de ramonage,
- ajouter de petites quantités de combustible.

3.7 Régime chauffage - Préchauffage ou ajout de combustible

• Contrôle avant le démarrage du chauffage

- Pression de l'installation (pression de l'eau de chauffage) :

L'installation doit être remplie et purgée. La pression de l'installation, si celle-ci est froide, doit être d'au moins 1,0 bar (max. 1,8 bar). Si vous avez des questions, veuillez vous adresser à votre installateur.

- Aération et dégagement d'air :

Veillez à une bonne aération et à une bonne évacuation de l'air du local d'implantation. Dans la mesure du possible, l'air amené doit être maintenu exempt de poussière.

- Cheminée :

Faites régulièrement contrôler et éventuellement nettoyer votre cheminée par un ramoneur.

- Dispositifs de verrouillage :

S'assurer que les dispositifs de verrouillage installés dans l'installation de chauffage ont été réglés de façon correcte.

- Vanne de sécurité thermique :

Contrôle de l'entonnoir d'écoulement. Aucune goutte ne doit s'écouler de l'entonnoir.

3.7.1 Préchauffage

- Démarrage du régime de chauffage

• Procéder comme suit :

- S'assurer que le(s) circulateur(s) sont opérationnels (alimentation électrique, éventuels interrupteurs manuels).
- Nettoyer tous les jours la cendre sur la grille. Dans la position la plus basse de la grille, la cendre peut être aisément éliminée en rabattant la grille verticale.
- Disposer d'abord quelques morceaux de papier froissé sur la surface de la grille, puis accumuler du petit bois sur env. 15 – 20 cm de hauteur.
- Ouvrir complètement le registre à combustible économique pour garantir une alimentation suffisante en air.
- Ouvrir le volet de départ fumées.
- Ouvrir le clapet de préchauffage.
- Allumer le papier. Relever la grille verticale, fermer la porte du cendrier.
- Attendre que le matériau de préchauffage brûle complètement.
- Ajouter 1 couche de bûches de bois de 33 cm en longueur (sur env. 10 cm de hauteur) et les répartir uniformément.
- Quand la première couche de bois brûle intégralement, régler le registre à combustible économique à peu près au centre.
- Fermer le clapet de préchauffage.

• Réglages pour le préchauffage:

Combustible	Bûches de bois de 1/3m
Porte du cendrier	Fermer après l'allumage
Régulateur de tirage	Régler sur 6 – 8
Grille relevable	- Position basse (fonctionnement normal) - Position haute (régime économie ou cuisson)
Circulateur	Opérationnel, (le thermostat minimum commute à partir d'env. 65 °C)
Volet de départ fumées	Ouvert
Registre à combustible économique	Position médiane jusqu'à complètement ouvert (en fonction du tirage de la cheminée)
Clapet de préchauffage	Ouvert

3.7.2 Ajout de combustible

- Poursuite du régime de chauffage

• Procéder comme suit:

- Ouvrir le clapet de préchauffage.
- Ouvrir avec précaution la porte de chargement, à cause de l'échappement des fumées .
- Ajouter du combustible.
- Fermer le clapet de préchauffage au bout de 1 à 2 minutes.
- **Pour de faibles émissions et un rendement élevé, nous recommandons :**
 - d'ajouter de petites quantités de combustible, d'ajouter du combustible à courts intervalles (30 – 60 min),
 - Après l'ajout, régler un bref instant (1 à 2 minutes) le registre à combustible économique sur la position complètement ouverte pour accélérer l'allumage.

3.7.3 Réglage et durée de combustion

• Réglage et durée de combustion

Position de la grille (fig. 23/ fig. 24)	Remplissage	Durée	Dégagement de chaleur	Registre à combustible économique (rep. 1, fig. 17, page 18)	Régulateur de tirage (rep. 3, fig. 17)
Inférieure	3 kg	35 min.	Eau circuit de chauffage et plaque de cuisson en acier	Au centre	6 - 8
	6 kg	1 h.			
Supérieure	1,8 kg	20 min.		Presque fermé	6

3.7.4 Fonctionnement normal

La grille relevable est dans la position la plus basse (fig. 23) et le **préchauffage** a lieu comme décrit au § 3.7.1.

En **fonctionnement normal**, la cuisson est possible comme en régime cuisson et économie !

Le remplissage maximum est de 6 kg de bûches de bois (33 cm) en longueur, **mais au maximum jusqu'au bord inférieur du tube d'air secondaire**. Selon leur tailles, ceci représente environ 5 à 7 bûches.

La durée de combustion pour cette quantité de bois est d'environ 1 à 1,5 heure.

3.7.5 Régime économie ou cuisson

La grille relevable se trouve à env. 10 cm au-dessous du tube d'air secondaire (fig. 24).

Le préchauffage s'effectue comme décrit § 3.7.1.

Utiliser cependant moins de combustible (env. 2 kg de bois). La plus haute température de four règne sur le couvercle de cuisson perforé, au centre. Cette zone est la mieux appropriée pour la cuisson préliminaire rapide. Pour la poursuite de la cuisson ou le maintien au chaud, les zones extérieures sont préconisées.

Information !



Dans la position supérieure de la grille, le dégagement de chaleur vers le circuit d'eau n'est pas interrompu ! En régime cuisson, un dégagement de chaleur suffisant d'au moins 6 kW (par ex. chauffage du ballon ECS) doit également être assuré !

3.7.6 Chauffage pendant la période de transition

À des températures extérieures supérieures à 15 °C, il existe un risque d'avoir une combustion médiocre des suites du faible tirage de la cheminée. Ceci a pour conséquence un surcroît de suie dans les conduites de fumées du four et dans la cheminée.

☞ **Attiser plus souvent le foyer et ajouter plus fréquemment du combustible en plus petites quantités (utiliser le clapet de préchauffage). Ceci permet de réduire la formation de suie pendant la période de transition.**

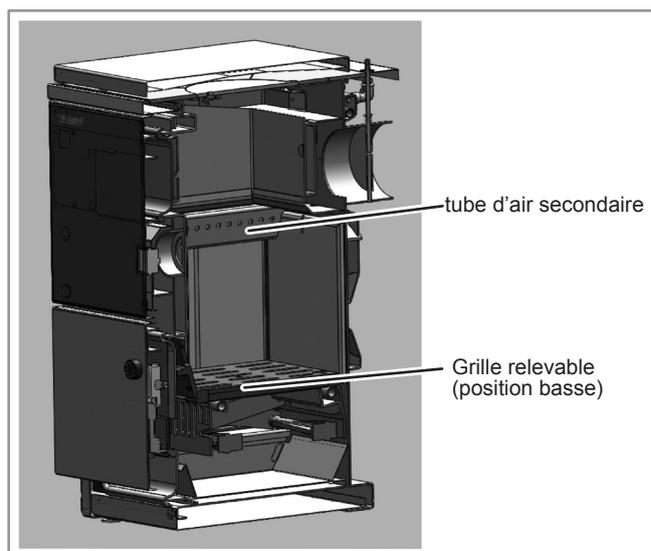


fig. 23 - Grille relevable (position basse) : espace de remplissage maximal

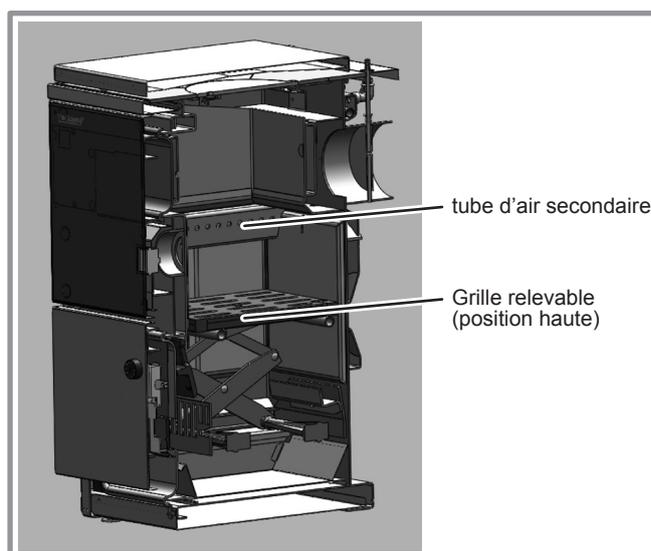


fig. 24 - Grille relevable (position haute) : espace de remplissage réduit



A series of horizontal lines for writing, spanning the width of the page. The lines are evenly spaced and extend across the entire width of the page, providing a guide for text entry.

4 Entretien et nettoyage

4.1 Habillage

Nettoyer l'habillage en utilisant au besoin un chiffon humide. En cas de saleté tenace, utilisez de l'eau savonneuse ou de la lessive diluée (n'utilisez pas de produit corrosif ou d'instruments avec des arêtes vives).

4.2 Plaque de cuisson en acier, cadre de plaque de cuisson

Éliminer immédiatement les débordements de cuisson ou les projections de graisse.

• Plaque de cuisson en acier

Une plaque de cuisson encrassée se nettoie le mieux avec du produit de nettoyage liquide (les taches calcinées ou les points de rouille peuvent être enlevés avec une laine de fer fine).

Après le nettoyage, la plaque de cuisson (de préférence tiède) doit être frottée légèrement avec un chiffon imbibé d'huile non acide (par ex. huile alimentaire).



Information !

N'utiliser que quelques gouttes d'huile pour éviter les odeurs à la prochaine mise en chauffe.

De la pâte à four usuelle peut être utilisée pour l'entretien. Un détergent à granulométrie fine est approprié pour nettoyer le cadre de plaque de cuisson.

4.3 Surfaces d'échange et voies d'évacuation des fumées

Chaque millimètre de couche de suie sur les surfaces d'échange et les voies d'évacuation des fumées signifie environ 5% de combustible consommé en plus.

☞ **Une chaudière propre économise du combustible et préserve l'environnement.**

☞ **Economiser du combustible : nettoyer toujours la chaudière à temps !**



Information !

Pendant la période de chauffage, nettoyer la chaudière tous les 1 – 2 mois. **Les intervalles de nettoyage indiqués sont des temps approximatifs !** Les intervalles de nettoyage dépendent de la qualité du combustible, du type d'utilisation et des différentes phases de fonctionnement (par ex. charge partielle importante, temps d'arrêt prolongé pendant le fonctionnement...).

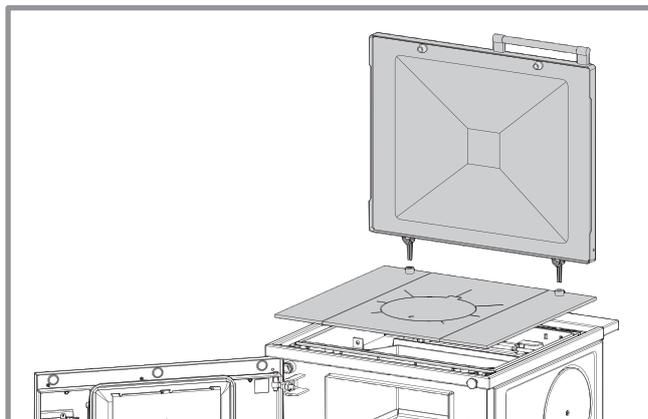


fig. 25 - Dépose couvercle isolant et plaque de cuisson

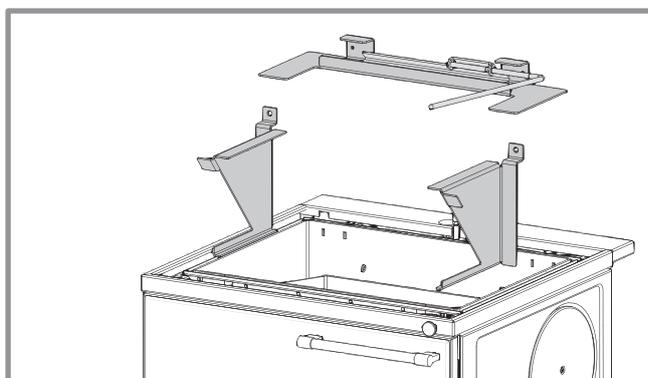


fig. 26 - Dépose des tôles déflectrices

• Ordre de nettoyage :

- Retirer le couvercle isolant (fig. 25).
- Plaque de cuisson en acier : Déposer et nettoyer la plaque de cuisson en acier (fig. 25).
- Sortir les tôles déflectrices vers le haut (fig. 26) et les nettoyer.
- Frotter et nettoyer les parois de la chaudière et les voies de fumées latérales et arrière avec une racle à suie et une brosse de nettoyage.
- Éliminer (de préférence vers le haut) la suie raclée avec un aspirateur ou avec la racle à suie.
- Replacer correctement les tôles déflectrices et reposer la plaque de cuisson et le couvercle isolant.



Information !

Lors du remontage, veiller à placer les tôles déflectrices et le clapet de préchauffage dans la bonne position.

- Plaque de cuisson en acier : Poser la plaque de cuisson en acier et le couvercle isolant.

4.4 Dispositif de relevage de grille

Enduisez fréquemment les arbres de l'agitateur de grille et du dispositif de relevage de grille avec un lubrifiant résistant à la chaleur (*fig. 27*).

4.5 Contrôle et entretien de la vanne de sécurité thermique



Attention !

Le bon fonctionnement de la vanne de sécurité thermique doit être contrôlé une fois par an par un spécialiste, de même que le degré d'entartrage de l'échangeur de sécurité thermique. Si l'échangeur de sécurité thermique est entartré, il doit absolument être détartré.

- Presser le capuchon rouge contre la soupape (*fig. 28*)
=> l'eau doit s'écouler dans l'entonnoir.
- Faible écoulement vers l'entonnoir
=> échangeur de sécurité thermique entartré (pomper un agent anti calcaire –, par ex. de l'acide formique, à travers l'échangeur de sécurité thermique).
- La vanne de sécurité thermique goutte
=> nettoyer le joint du piston et le siège de la soupape.
Si le joint est endommagé
=> changer le piston.

Remarque : Pour cela, il n'est pas nécessaire de démonter la robinetterie !

4.6 À la fin de la période de chauffage

- Nettoyer à fond la chaudière (voir § 4.3, *page 24*).
- Contrôler le degré d'encrassement du conduit de fumées posé en direction de la cheminée et le nettoyer au moins une fois par an.
- Fermer toutes les portes et les volets d'air.
- Ne pas vidanger l'eau.
- Nettoyer la plaque de cuisson en acier puis la replacer avec de l'huile alimentaire non acide.

Si l'appareil reste pendant une période prolongée hors service pendant la période de chauffage, des pièces contenant de l'eau peuvent geler. Ajouter de l'antigel.

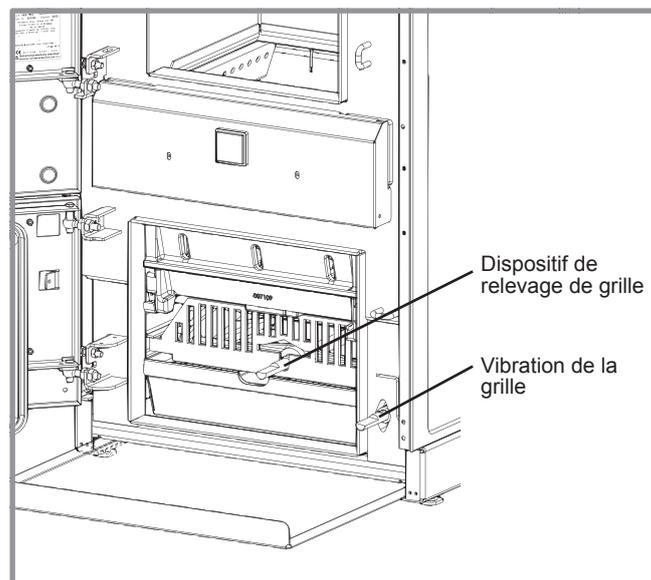


fig. 27 - Graissage de l'agitateur et du dispositif de relevage de grille

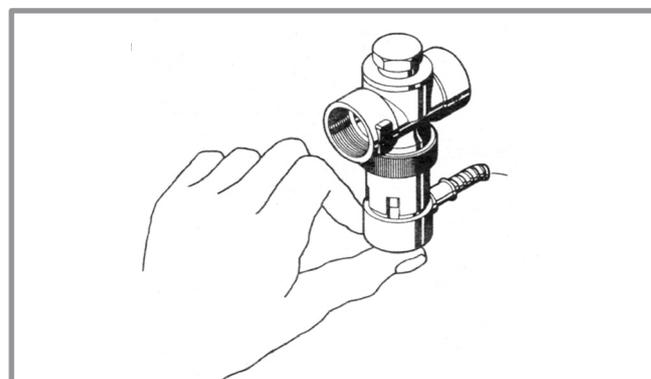


fig. 28 - Vanne de sécurité thermique

5 Élimination des défauts

Si vous souhaitez appeler le service après-vente Atlantic ou le partenaire de service après-vente suite à un dérangement, veuillez noter au préalable les données suivantes qui sont marquées sur la plaque signalétique :

- Type
- Numéro de série
- Année de construction

La plaque signalétique se trouve à l'intérieur de la porte de chargement.

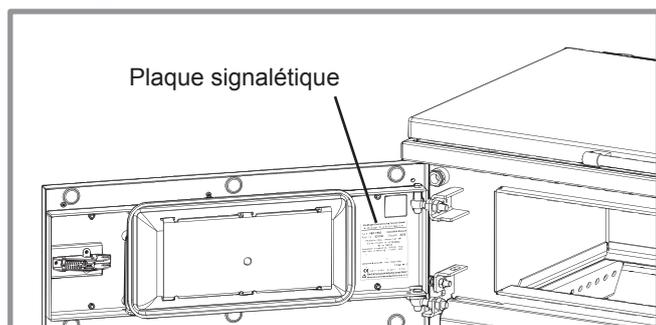


fig. 29 - Plaque signalétique

5.1 Surchauffe de la chaudière

Une surchauffe de la chaudière est possible quand :

- il y a un manque d'eau dans l'installation,
- la purge d'air de la chaudière ou de l'installation n'est pas complète,
- la circulation dans les radiateurs et vers le ballon ECS est interrompue (mélangeur fermé, valve fermé),
- le circulateur est arrêté,
- le régulateur de tirage est réglé trop haut,
- la porte du cendrier est ouverte,
- le registre à combustible économique est réglé trop haut,
- la grille relevable est mal réglée (mode hiver en bas, mode été en haut).

Quand la vanne de sécurité thermique est raccordée à l'échangeur de sécurité thermique incorporé, la soupape thermique laisse passer de l'eau de refroidissement quand la température d'eau de la chaudière dépasse 95 °C. Ceci permet d'éviter une surchauffe de la chaudière.

☞ **Remarque importante !**

Procédure en cas de surchauffe, quand la vanne de sécurité thermique ne fonctionne pas :

- Ouvrir tous les organes d'arrêt hydrauliques (vanne mélangeuse, vannes).
- Fermer le registre à combustible économique.
- Fermer le régulateur de tirage (le visser jusqu'à ce qu'une forte résistance soit perçue).
- Fermer la porte du cendrier.
- Ouvrir les robinets d'eau chaude.

Quand aucune de ces mesures ne donne le résultat escompté, retirer le lit de braises.



☞ **Attention !**
Risque de brûlure !

5.2 Échappement des fumées...

☞ **La cause de l'échappement des fumées est un tirage de cheminée insuffisant.**

5.2.1 Lors du préchauffage :

- Ouvrir le clapet de préchauffage.
- Fermer la porte de cendrier, régler le registre à combustible économique au centre.
- À basse pression atmosphérique :
=> préchauffer la cheminée avec du papier (porte de ramonage de la cheminée) pour éliminer la surpression dans la cheminée.

5.2.2 Lors de l'ajout de combustible :

- Ouvrir le clapet de préchauffage.
- Combustible ajouté trop tôt, c'est-à-dire que la chaudière contient encore trop de combustible
=> attendre qu'il n'y ait plus que de la braise.
- Avant d'ouvrir la porte, le registre à combustible économique peut être complètement fermé ; attendre quelques minutes et n'ouvrir qu'ensuite la porte de chargement.

5.2.3 En permanence :

- Réglage du registre à combustible économique au maximum jusqu'au centre, le cas échéant également au-dessous.
- Faire vérifier le tirage de la cheminée pendant le fonctionnement par le ramoneur ; il doit être > 0,15 mbar. Si ce tirage n'est pas atteint en fonctionnement, il convient d'envisager un assainissement de la cheminée avec le ramoneur / l'installateur.

*Comme solution de transition, les tôles déflectrices latérales de la **Atlantic vogia 5022** (fig. 26, page 24) peuvent être démontées (moins de résistance).*

5.3 Pas de montée en température de la chaudière

• **Causes :**

trop peu d'aide à l'allumage (palier auxiliaire d'allumage) **ou** bois d'allumage trop grossier.

=> Le papier froissé doit recouvrir toute la surface de la grille **ou** utiliser suffisamment de petit bois (longueur de côté < 4 cm).

• **Cause:**

utilisation de bois trop grossier.

En particulier pour le préchauffage ou en cas de très longs intervalles d'ajout de combustible (> 2 heures), la quantité de braises existante est généralement insuffisante.

=> avant d'ajouter de plus gros morceaux ce bois, il est recommandé de placer du bois finement coupé dans la chaudière.

=> Bien secouer auparavant la grille et ouvrir ensuite complètement le registre à combustible économique après l'ajout de combustible (en fonction de la cheminée) pour allumer rapidement le bois.

- **Cause :**
utilisation de bois trop humide.
=> L'humidité du bois doit être de 15 – 25 %, ceci correspondant en règle générale à 1 – 2 années de stockage du bois dans un endroit bien aéré.
=> Quand du bois trop humide est brûlé, une partie de l'énergie de combustion doit être utilisée pour sécher suffisamment le bois ; ceci refroidit la combustion donc l'appareil fonctionne avec une puissance moindre et de mauvaises valeurs d'émissions (fort encrassement de l'appareil).
- **Cause :**
besoins calorifiques de l'installation trop élevés.
En particulier dans les grosses installations, la montée notable en température de la chaudière au-dessus de 70 °C peut durer plusieurs heures. Ceci n'est pas un dysfonctionnement, car la totalité de l'eau contenue dans l'installation doit d'abord être chauffée.
=> Si aucune élévation de température n'est notée même après toute une journée de chauffage ininterrompu, contacter l'installateur et lui demander de calculer les besoins calorifiques pour le bâtiment.

5.4 Fort encrassement de la chaudière

- **Cause :**
Consommation de chaleur insuffisante.
Une consommation de chaleur minimum de 6 kW doit être garantie de façon durable.
=> Ouvrir complètement les radiateurs, ainsi que d'éventuels mélangeurs manuels.
=> Les intervalles d'ajout de combustible doivent être en outre prolongés et la quantité de combustible réduite.

- **Cause :**
température de retour durablement trop basse.
Dans les très grosses installations à besoins calorifiques élevés, l'augmentation de la température de retour dure très longtemps ; le cas échéant, contacter l'installateur et lui demander de calculer les besoins calorifiques pour le bâtiment.
Pour alimenter un ballon d'hydro-accumulation, un kit de bouclage hydraulique (température retour à 55 °C) est impérativement requis.

5.5 Consommation de bois élevée

- **Cause :**
tirage de cheminée trop important.
La puissance nominale de la cuisinière Atlantic vogia est atteinte à partir d'un tirage de cheminée de 0,15 mbar ; si le tirage de cheminée effectif est nettement supérieur (> 0,20 mbar), l'appareil est en «surchauffe».
=> Cela signifie qu'une plus grande quantité de bois est consommée et brûlée, avec augmentation de la température des fumées et baisse du rendement.

Remède :

- => Fermer un peu plus le registre à combustible économique pour réduire efficacement la puissance utile et rehausser le rendement de l'appareil.

6 Maintenance et Pièces Détachées

6.1 Service après-vente et réparations

Seules les personnes spécialisées et disposant des qualifications requises sont autorisées à effectuer des travaux de service et de réparation.

6.2 Contrôle et entretien de la vanne de sécurité thermique

☞ Prière d'informer vos clients.



☞ Attention !

Le bon fonctionnement de la vanne de sécurité thermique doit être contrôlé une fois par an par un spécialiste, de même que le degré d'entartrage de l'échangeur de sécurité thermique. Si l'échangeur de sécurité thermique est entartré, il doit absolument être détartré.

- Presser le capuchon rouge contre la soupape (fig. 30)
=> l'eau doit s'écouler dans l'entonnoir.
- Faible écoulement vers l'entonnoir
=> Échangeur de sécurité thermique entartré (pomper un agent anti calcaire –, par ex. de l'acide formique, à travers l'échangeur de sécurité thermique).

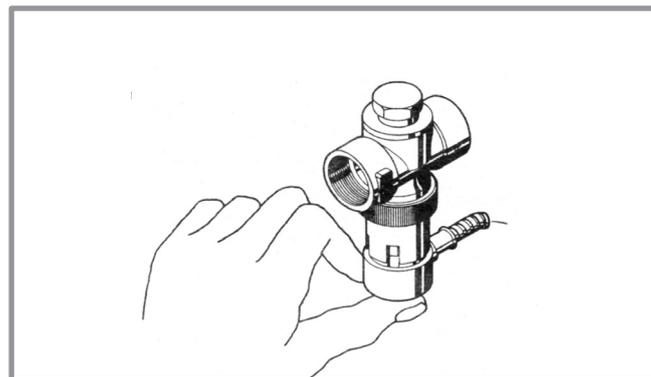


fig. 30 - Vanne de sécurité thermique

- La vanne de sécurité thermique goutte
=> nettoyer le joint du piston et le siège de la soupape.
Si le joint est endommagé
=> changer le piston.

Remarque : Pour cela, il n'est pas nécessaire de démonter la robinetterie !

6.3 Pièces Détachées

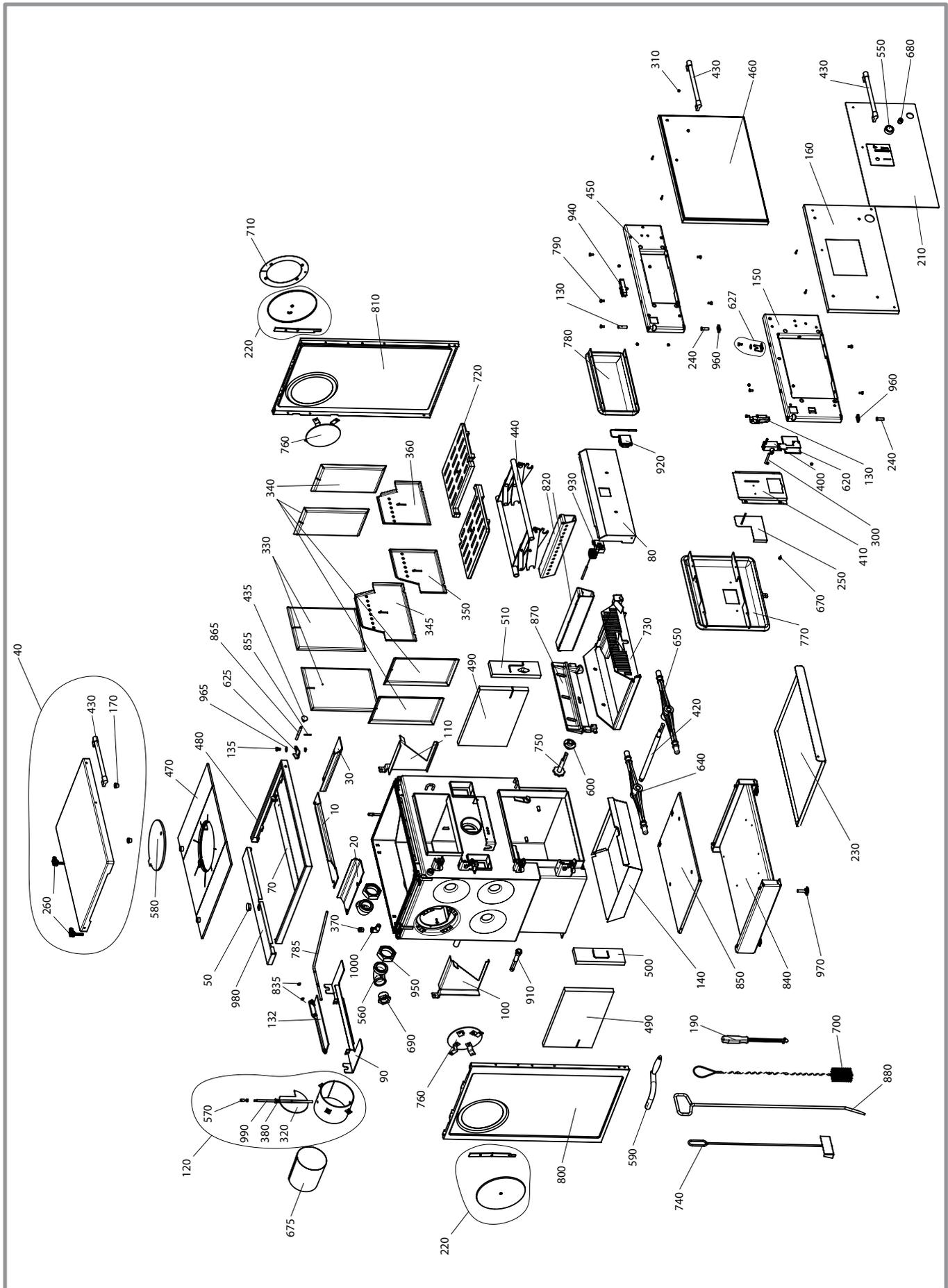


fig. 31 - Vue éclatée Atlantic vogia 5000

N°	Désignation	Atlantic vogia	5017	5022
10	Tôle de recouvrement coudée arrière		701111	..	701080
20	Tôle de recouvrement coudée de gauche		701124	..	701081
30	Tôle de recouvrement coudée de droite		701125	..	701082
40	Capot de recouvrement blanc signal		701140	..	701132
50	Cache de protection		701028	..	701028
60	Capot tige filetée		701239	..	701239
70	Capot cadre de plaque de cuisson		701227	..	701228
80	Capot thermostat		701104	..	701094
90	Chicane des fumées arrière		701168	..	701155
100	Chicane des fumées de gauche -	#N/A		..	701076
110	Chicane des fumées de droite -	#N/A		..	701077
120	Buse sortie fumées + volet de départ fumées		701245	..	701243
130	Axe palier de porte		701035	..	701035
132	Clapet de préchauffage		701152	..	701152
135	Boulon à embase		701042	..	701043
140	Tiroir à cendres		701100	..	701073
150	Tôle de porte de cendrier		701114	..	701088
160	Contre-porte de cendrier		701107	..	701089
170	Support couvercle		701061	..	701061
180	Boulon à oeillet M10x50		701066	..	701066
190	Poignée de manipulation		701221	..	701221
195	Ensemble de fixation plaque vitrocéramique		701180	..	701180
200	Vis Parker 42x13		701053	..	701053
210	Panneau de porte de cendrier blanc signal		701120	..	701097
220	Obturateur blanc signal		701134	..	701134
230	Tiroir de protection du sol		701233	..	701188
240	Boulon Ø10x30		701034	..	701034
250	Registre à combustible économique		701091	..	701091
260	Charnière de couvercle		701186	..	701186
270	Cordon d'étanchéité		701130	..	701130
280	Cordon d'étanchéité plaque de cuisson		701135	..	701135
290	Joint Klingerit 55x36x2 mm		701065	..	701065
300	Douille d'écartement		701092	..	701092
310	Douille d'écartement		701036	..	701036
320	Volet de départ fumées		701068	..	701067
330	Tôle suspendue arrière		701101	..	701071
340	Tôle suspendue de gauche, droite		701070	..	701070
345	Tôle suspendue avant		701102	..	-
350	Tôle suspendue avant gauche		-	..	701075
360	Tôle suspendue avant droite		-	..	701074
370	Purgeur d'air		701026	..	701026
380	Ressort volet de départ fumées		701017	..	701017
390	Ressort doigt de gant		701031	..	701031
400	Régulateur de tirage		701013	..	701013
410	Tôle régulateur de tirage		701106	..	701090
420	Tige filetée		701237	..	701237
430	Poignée 249 mm		701037	..	701037
435	Poignée		701040	..	701040
440	Compas de levage		701234	..	701193
450	Tôle porte de chargement		701113	..	701087
460	Contre-porte de chargement blanc signal		701116	..	701095
470	Plaque de cuisson		701018	..	701005
480	Cadre de plaque de cuisson		701156	..	701157
490	Isolation chaudière latérale		701010	..	701010
500	Isolation chaudière avant gauche		701007	..	701007
510	Isolation chaudière avant droite		701008	..	701008
520	Isolation socle		701197	..	701197
530	Isolation tôle de socle		701235	..	701196
550	Manette		701015	..	701015
560	Coude n° 95T 5/4"		701044	..	701044
570	Bouton volet de départ fumées		701060	..	701060
580	Couvercle de cuisson perforé		701187	..	701187
590	Manivelle		701242	..	701242
600	Sabot d'appui		701029	..	701029
610	Vis à tête fraisée bombée M5x16 TT		701057	..	701057
620	Volet d'air		701093	..	701093
625	Profilés en L		701158	..	701158
627	Profilés en L porte de cendrier		701181	..	701181
630	Support mural		701219	..	701226
640	Écrou dispositif de relevage arrière		701198	..	701199
650	Écrou dispositif de relevage avant		701238	..	701195
655	Écrou M8		701048	..	701048
660	Goupille cannelée d'ajustage 6x30		701059	..	701059
670	Tampon silicone		701001	..	701001
675	Buse coulissante		701220	..	701225
680	Bouton moleté		701016	..	701016
690	Mamelon 241 5/4"-1"		701012	..	701012
700	Brosse de nettoyage		701000	..	701000
710	Bague terminale		701246	..	701246
720	Grille		701024	..	701025
730	Support de grille		701230	..	701192
740	Racle à suie		701217	..	701217
750	Axe vibration		701083	..	701083
760	Tôle d'obturation		701240	..	701194
770	Plaque de protection porte de cendrier		701105	..	701086
780	Plaque de protection porte de chargement		701108	..	701085
785	Tige de traction		701153	..	701153
790	Vis à six pans M6x12 TT		701063	..	701063
800	Paroi latérale gauche blanc		701182	..	701182
810	Paroi latérale droite blanc		701183	..	701183
820	Tube d'air secondaire		701072	..	701072
830	Vis à tête fraisée M5x25 TT		701058	..	701058
835	Circlip Ø7		701160	..	701160
840	Socle		701231	..	701191
850	Tôle de socle		701232	..	701189
855	Douille de serrage 4x20		701055	..	701055
860	Goupille fendue 4x32 DIN 94 VZ		701051	..	701051
865	Clapet de préchauffage à tige		701154	..	701154
870	Grille verticale		701032	..	701033
880	Tisonnier		701218	..	701218
890	Bouchon NR.290 1" SW		701002	..	701002
900	Bouchon NR.290 5/4" SW		701019	..	701019
910	Gaine d'immersion 129 mm		701030	..	701030
920	Thermomètre		701014	..	701014
930	Thermostat		701041	..	701041
940	Becs-de cane		701201	..	701201
950	Écrou raccord 374 5/4"		701020	..	701020
960	Mandrin		701146	..	701146
965	Rondelle en U M10		701052	..	701052
970	Pied réglable		701229	..	701229
980	Baguette de jointoiement mural		701190	..	701190
990	Arbre volet de départ fumées		701205	..	701205
1000	Coude 92 3/8"		701011	..	701011

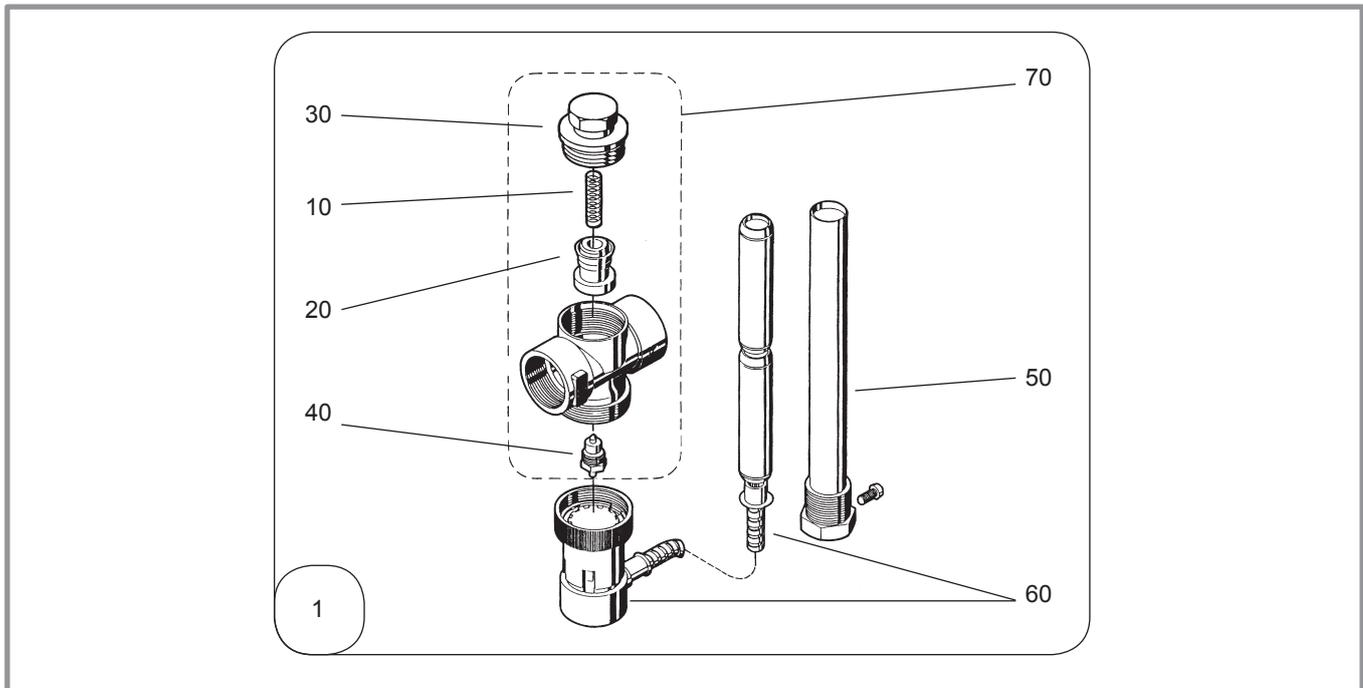


fig. 32 - Vanne de sécurité thermique – accessoires

N°	Désignation	Code
1	Vanne de sécurité thermique	701045
10	Ressort	701174
20	Piston cpl. Avec joint	701175
30	Bouchon vissé cpl.avec joint torique	701139
40	Unité de presse-étoupe	701178
50	Gaine d'immersion	701179
60	Sonde de température cpl.	701172
70	Soupape cpl.	701176



Multiple horizontal lines for writing, forming a large blank area for text.

Conditions de Garantie pour la France

Complémentaires aux C.G.V.

☞ Garantie Contractuelle

Les présentes dispositions ne sont pas exclusives du bénéfice, au profit de l'acheteur du matériel, des conditions de la garantie légale qui s'applique dans le pays où a été acheté le matériel.

Nos appareils sont garantis 2 ans. Cette garantie porte sur le remplacement des pièces d'origine reconnues défectueuses par ATLANTIC.

Certaines pièces ou composants d'appareils bénéficient d'une garantie de 5 ans* : Échangeur ou corps de chauffe (Thermodynamique, Sol Gaz Condensation, Murales Gaz Condensation et Basse Température, Fioul Condensation et Basse Température, Poêle à Granulés, Cuisinière et Chaudière bûche), Compresseur, Capteurs solaires, Ballons ECS.

* Garantie de durée supérieure sous condition qu'un entretien soit réalisé annuellement depuis la mise en service.

☞ Validité de la garantie

La validité de la garantie est conditionnée, à l'installation et à la mise en service de l'appareil par un installateur professionnel agréé ou qualifié ainsi qu'à l'utilisation et aux entretiens annuels réalisés conformément aux instructions précisées dans nos notices.

☞ Exclusion de la Garantie

Ne sont pas couverts par la garantie :

- Pièces d'usure : électrodes, fusibles, voyants lumineux, joints, turbulateurs, anodes, réfractaires, gicleurs, verres, pièces en contact avec une flamme.
- Les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs à l'appareil (humidité, chocs thermiques, effet d'orage, etc.).
- Les dégradations des composants électriques résultant de branchement sur secteur dont la tension mesurée à l'entrée de l'appareil serait inférieure ou supérieure de 10% de la tension nominale de 230V.

Aucune indemnité ne peut nous être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque motif que ce soit.

Dans un souci constant d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services techniques et commerciaux, peut intervenir sans préavis. Les spécifications, dimensions et renseignements portés sur nos documents, ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement notre Société.



Les appareils sont conformes aux exigences de la directive relative aux produits de construction (89/106/CEE), de la directive basse tension (2006/95/CEE) et de la directive CEM (2004/108/CEE).

Les normes techniques suivantes ont été appliquées :

DIN EN 12815:	2005-09	EN 60335-1:	2007
EN 61000-6-1:	2007	EN 61000-6-3:	2007



Cet appareil est identifié par ce symbole. Il signifie que tous les produits électriques et électroniques doivent être impérativement séparés des déchets ménagers. Un circuit spécifique de récupération pour ce type de produits est mis en place dans les pays de l'Union Européenne (*), en Norvège, Islande et au Liechtenstein. N'essayez pas de démonter ce produit vous-même. Cela peut avoir des effets nocifs sur votre santé et sur l'environnement.

Le retraitement du liquide réfrigérant, de l'huile et des autres pièces doit être réalisé par un installateur qualifié conformément aux législations locales et nationales en vigueur. Pour son recyclage, cet appareil doit être pris en charge par un service spécialisé et ne doit être en aucun cas jeté avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une décharge.

Veuillez contacter votre installateur ou le représentant local pour plus d'informations.

* En fonction des règlements nationaux de chaque état membre.

Date de la mise en service :

Coordonnées de votre installateur chauffagiste ou service après-vente.



www.atlantic.fr
Société Industrielle de Chauffage
SATC - BP 64 - 59660 MERVILLE - FRANCE